

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input type="checkbox"/>            | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

# LA SEMAINE AGRICOLE

*L. J. Duvernay*  
**ILLUSTREE**

327

JOURNAL DE LA

**FERME, DU JARDIN ET DU COIN DU FEU,**

DEVOUÉ AU

**PROGRES PHYSIQUE ET MORAL**

DU

**CULTIVATEUR ET DU COLON.**



---

Vol. III-1er Novembre 1870 au 1er Mai 1871.

---

**MONTREAL :**

PUBLIÉ PAR DUVERNAY, FRÈRES, 16, RUE ST. VINCENT.

1871

## TABLE DES MATIERES.

Agriculture proprement dite, 33, 49, 65, 81, 113, 129, 145, 161, 177, 209, 225, 241, 257, 277, 289, 305, 323, 337, 357, 373, 389	Cheval, Magnifique .....	79
“ et horticulture.....	“ Coliques chez le.....	103
“ Entretien sur l'.....	Chevaux, directions pour ceux qui achètent des.....	232
“ est une affaire importante.....	“ Maladies des jambes et des pieds des.....	255
“ des succès et des revers en.....	“ Pour faire jeter les vers chez les.....	318
“ progrès dans la Gaspésie de l'.....	“ Comment traiter les.....	384
“ du mécanisme en.....	Chemins empierrés.....	120
“ de la libéralité en.....	Choléra chez les volailles.....	397
Aide aux Clubs agricoles .....	Clercs aux, de marché à la campagne.....	74
Alimentation rationnelle.....	Clôtures de pierres.....	397
“ des animaux.....	Cochons, meilleur engrais pour les.....	158
“ du bétail, en hiver.....	“ A propos de beaux.....	246
“ pendant l'hiver.....	Code municipal.....	56
Aliments, [des] comme remèdes.....	Collaborateurs (A nos) .....	157
Anatomie et physiologie du cheval 199, 238, 251, 268, 273, 382, 398	Colonisation et commerce de bois 74, 104, 122, 190, 203, 221	274
Animaux, manière de soigner les.....	Comment commencer pour devenir cultivateur.....	395
ARBORICULTURE.	Comment juger du degré de graisse des bêtes à cornes.....	395
Arbres fruitiers, on doit engraisser les 189	Compte rendu de la société d'agriculture No. 1, du Comité de Verchères.....	187
“ “ plantons des.....	Concours pour les terres les mieux tenues.....	100
“ “ conservons les jeunes 350	Conseil d'agriculture.....	103
Art d'améliorer et ennoblir les races de bêtes à cornes .....	Consommation, moyen de prévenir la.....	189
	Country Gentlemen (Le).....	73
ART VÉTÉRINAIRE.	Correspondance, 13, 29, 43, 139, 198, 217, 236, 246, 286, 349, 368, 380, 390, 396	396
Eparvin, forme ou ring-bone.....	Correspondants (Réponse à nos).....	199, 265
Colique chez le cheval .....	Critique.....	315
Catharre ou rhume de cerveau.....	Cultivateur modèle (Un).....	318
Engorgement du pis.....	Culture du Chanvre.....	218
Maladies des jambes et des pieds des chevaux.....	“ “ correspondance concernant la... 284	296
Pour faire jeter les vers chez les chevaux.....	“ du jardin potager.....	296
	“ de l'ognon.....	346
Avis pratique sur la taille des arbres.....	De la saignée en médecine et en agriculture.....	382
Amélioration d'une race par elle-même.....	Désinfectant (Un).....	41
Bétail, du jeune.....	Documents officiels.....	103, 321
“ soins à donner au.....	Dons.....	367
Betterave, grosse.....	Drainage des terres.....	117, 165
Bois scié et bois bûché.....	“ Philosophie du.....	40
Bourse, trous à sa.....	Eaux de savon comme fertilisant.....	222
But principal d'un agriculteur.....	Economie domestique..... 91, 175, 121, 223, 255, 319	220
Canards, manière d'élever les.....	“ rurale .....	397
Carrière agricole, 50, 85, 147, 211, 243, 279, 292, 307, 327, 343, 363	Economie d'une machine à couper la paille et le foin	303
Causerie agricole à St. Jérôme.....	Education de l'enfant.....	303
“ “ .....	“ des jeunes filles.....	385
“ “ à Soulanges.....	Eloges du cheval.....	76
“ “ à Bagot.....	Empierrement des chemins.....	102, 120
“ “ à Longueuil.....	Empoisonnement des porcs.....	287
“ “ à Laprairie.....	Engrais, Des.....	37
“ “ à Rouville.....	“ meilleur pour les cochons.....	158
“ “ à St. Laurent.....	Enseignement agricole.....	198
Cause [La] agricole.....	Entomologie [L'] et l'agriculture.....	140
Ce que le cultivateur doit savoir.....	Entretien sur l'agriculture.....	216
Cinq règles pour faire du lard avec profit.....	Esprit d'entreprise... ..	119
Charbon comme engrais.....	Eparvin .....	57
Cheval, éloges du.....	“ Remède contre l'.....	175
	Examen des élèves de l'école d'agriculture de l'Assomption.....	157
	Expérience intéressante.....	204
	Exposition du comté de l'Assomption.....	26

# INDEX.

<p>Exposition du cté. de l'Assomption, Liste des prix de... 28  " agricoles, Etude sur la manière de juger dans les..... 332  Extraits du rapport de M. l'Abbé J. O. Godin..... 1  Faiblesse dans les jambes chez les cochons,..... 394  Feuilleton—Le chemin de la fortune, 14, 29, 49, 60, 77, 92, 109, 126, 143, 159, 246  Février, travaux du mois de..... 246  Goémon, Du ..... 214  Gouvernement, (Le) le Conseil des Sociétés d'agriculture de la Province de Québec et le journalisme agricole..... 216  Huile de charbon, odeur d'..... 13  Hygiène..... 59, 91, 175, 189, 202, 318, 350  Immigration.—Le vrai remède ..... 90  Invasion du Canada..... 171  Jeunes gens, (Ce que les) devraient savoir..... 236  Le petit manuel d'agriculture..... 90  Le 3e. volume de la <i>Semaine Agricole</i>..... 13  L'instruction agricole dans les écoles normales..... 22  <i>Leve Stock journal</i>..... 90  Maison Rustique des Dames (La)..... 171  Marchés de la Province, dernière page de chaque numéro.....  Manière d'arracher les poteaux..... 186  " de reconnaître dans un œuf, le sexe des oiseaux de basse-cour..... 318  " économique de nourrir les chevaux..... 222  " de soigner ses animaux..... 236  " de traire les vaches..... 367  Moutarde suisse..... 202  Moyen d'empêcher les vaches de ruer, sauter etcourir " pour guérir les oiseaux de basse-cour..... 370  <i>Naturaliste Canadien</i> (Le)..... 137  Notes agronomiques sur l'Angleterre..... 365  Nouvelle manière de prendre et de détruire les rats 286  Nourriture à donner aux vaches et aux truies, après la parturition..... 397  Œufs (Les) pendant l'hiver..... 59  Oignon, Culture de l'..... 346  Oiseaux (Les) et l'agriculture..... 185  On doit engraisser les arbres fruitiers..... 189  On doit huiler ses instruments aratoires..... 140  Organisation des Sociétés d'agriculture de la Province de Québec pour l'année 1871..... 247  Paille pour les bêtes à cornes..... 222  Patates..... 38  " de semence..... 43  " A propos de ..... 286  " Grosses..... 25  " rondes, (est-il plus avantageux de semer des) 382  Patin (le)..... 91  Parti de labour du Comté d'Hochelega..... 27  " " de Jacques Cartier..... 46  " " " Laval..... 14  Petit Manuel (le) d'agriculture..... 41, 90  Percherons..... 201  Personnel..... 183, 264  Points (Des bons) que doit posséder une truie pour rapporter..... 367  Porcelets, des soins à donner aux..... 398  Poudre pour boulanger ..... 223  Poulains percherons..... 167  Poules couveuses (A propos de)..... 289  Pour enlever les taches d'encre de dessus les livres.. 191  " faire tenir les vaches au lait d'un veau à l'autre 236  " la France..... 265  " détruire la mousse sur les couvertures des maisons..... 402  Prêter et emprunter..... 206  Prix offerts pour l'avenir..... 301  Progrès de l'agriculture dans la Gaspésie..... 183  Puits instantanés..... 13, 57</p>	<p>Publication des rapports les sociétés d'agriculture... 158  Qu'elle est l'influence qu'exerce sur la valeur nutritive, &amp;c..... 19  Qualités (Des) que doit posséder un cultivateur pour arriver, &amp;c..... 20  " (Des) nécessaires au cultivateur et à la bonne ménagère..... 49  Questions et réponses..... 103, 184, 216  Racines des arbres..... 142  Race porcine (La)..... 170, 197, 231, 267  Rapport du Président de la société d'agriculture N° 1 du Comté de Verchères..... 187  Rapport officiel..... 81  Rectification..... 24, 219  Règlement pour les employés d'une ferme..... 397  Rendons la culture de la terre plus profitable..... 188  Réparation et soin des instruments..... 319  Réponse à des questions sur l'enseignement de l'agriculture dans les Ecoles Normales... 25  " à nos correspondants..... 199, 265  Routine vaincue par le progrès, 10, 17, 38, 53, 70, 97, 115, 134, 153, 163, 181, 195, 229, 262, 284, 294, 329, 344, 378  Salaison du lard..... 202  Sarpède Blanche..... 75  Sel (Le) en agriculture..... 70  " " est excellent pour les cochons. .... 22  Semences, moyen de reconnaître la faculté germinative des..... 392  " des grains et de leur..... 396  " Rotation des..... 392  Société d'Agriculture du Comté de Beauce..... 302, 318  " " " Beauharnais..... 141  " " " Berthier..... 142  " " " Brome..... 223  " " " Chambly..... 173  " " " Châteauguay..... 142  " " " Hochelega..... 158  " " " Jacques-Cartier..... 173  " " " Joliette..... 141  " " " L'Assomption..... 173  " " " Montcalm..... 173  " " " No. 2, Rimouki..... 220  " " " Soulanges..... 121  " " " Temiscouata..... 266  " " " Terrebonne..... 201  " " " No. 2, Vandreil..... 219  " " " No. 2, Verchères..... 173  Soins à donner au bétail, pendant l'hiver..... 199  Succès (Des) et des revers en agriculture..... 193  Suggestions..... 331  " au sujet des sociétés d'agriculture..... 118  " pour le mois d'avril..... 348  Stabulation permanente..... 89, 136, 154, 184  Traitement des fumiers..... 153  Travaux de la saison..... 87  " du mois de février..... 246  Toxicologie..... 248  Truie, (Moyen bien simple d'empêcher une) d'écraser ses petits..... 386  Vache Alderney (La), sa dégénération..... 169  Vaches, manière de traire les..... 367  " moyen de les empêcher de ruer, sauter, courir 370  Valeur du plâtre..... 184  Veaux (Du choix des) comme laitiers..... 386  <i>Vicks floral guide</i> pour 1871..... 138  Volailles espagnoles noires..... 264  " tenues enfermées ..... 173  " Amélioration des races de..... 385  Whiskey (Le) ou le Journal d'agriculture..... 317</p>
--	---

## INDEX DES ILLUSTRATIONS.

Anatomie et Physiologie du cheval (4 gravures).....	274	Masse pour écrasser les os.....	261
“ “ (11 grv.).....	275 (11 grv.)	Meule Jauffret.....	177
Billot à écraser les os.....	261	Moulin pour broyer les os.....	261
Cheval Percheron.....	383	Moyen d'empêcher les vaches de ruer.....	370
Cheval Normand.....	384	Nomenclature des parties du cheval.....	200
Comment juger du degré de graisse des bêtes à cornes grasses (5 grv.).....	395	Papillons, petits, du chou (2 grv.).....	186
Coupe d'une étable belge.....	306	Pâturer les vaches au piquet.....	219
Doriphora 10-lineata (3 grv.).....	171	Plaque qui surmonte le billot à écrasser les os.....	261
Drain collecteur.....	381	Ring-bone (3 grv.).....	58, 59
Drainage des terres (1 grv.) 165, (10 grv.) 166, (2 grv.) 167, (1 grv.) 392, (5 grv.) 394		Rouleau de Crosskill.....	377
Enclos pour les canards.....	302	“ articulé de M. Claes.....	377
Flacon laveur.....	134	Sarclouse d'ognons de Comstock.....	347
Herse en fer patentée.....	22	Sarpède blanche (2 grv.).....	75
Lactomètre.....	334	Semeuse-Rodier.....	159
Manière d'arracher les poteaux.....	186	Taille des arbres (3 grv.).....	202
“ de reconnaître dans l'œuf, le sexe des oiseaux de basse-cour.....	318	Tête de coq Black Spanish.....	264
		Thermomètre centigrade de Rhéaumur.....	68

## INDEX DES COLLABORATEURS ET CORRESPONDANTS.

Abonné (Un).....	87, 99, 216, 220, 222, 232, 384	Gauneau, L. N.....	269
Ami (Un) de la cause agricole.....	198	Genand, Dr., 22, 40, 91, 121, 140, 142, 158, 169, 175, 185, 187, 188, 189, 202, 220, 235, 248	
Ami (Un) de la <i>Semaine Agricole</i> .....	216	Godin, l'Abbé J. O.....	1, 13, 297, 312
A. P.....	22	Joly, H. G.....	281
Aurélie.....	91, 171, 202, 223, 385	J. C. P.....	286
Barnard, Edw., jr.....	365, 380, 390	Lévêque, Ls, M. C. A.....	170, 191, 232, 267
Benoit, B.....	102	Lambert, F. X.....	24
Blais, L. N.....	216, 331	Landry, A. C. P. B.....	332
Caplin, Scott.....	117, 165	M.....	14
Chimiste.....	191	Médecin (Un).....	57, 91, 103, 142
Cimon, C.....	214	Mousseau, A.....	88, 184
Club Agricole de St. Antoine, 29, 43, 139, 153, 198, 236, 246, 286, 344, 368		N. A. L.....	20
De Bellefeuille, J. L.....	120	Tassé, Joseph.....	104, 122, 203, 221
De Martigny, J. P. L. A.....	184	Témoin (Un).....	24
Duplessis, Dr. F. X.....	103	Un qui connaît.....	317
F. X. L.....	118, 158	Verreault, l'Abbé H. A. B.....	25
F. G.....	382, 394, 397	Y. Z.....	90

# LA SEMAINE AGRICOLE



ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres.

IIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTRÉAL, JEUDI, 3 NOVEMBRE 1870.

No. 1

## SOMMAIRE du No. 1.—3 Novembre, 1870.

### Agronomie.

**EXTRAITS DU RAPPORT DE M. L'ABBÉ J. O. GODIN, SUR SA MISSION EN EUROPE.**— [Suite et fin]. Maison de réforme, et orphelinat de Nourray. Institutions agricoles de la Belgique. Institut agricole de Gembloux. Première année, première section. Deuxième année, deuxième section. Troisième année, troisième section. Personnel. Commission de surveillance. Elèves et internat. Ferme-Ecole. Comptabilité de la ferme. Ecole d'horticulture de Vilvorde. Enseignement. Organisation de l'Ecole d'horticulture de Vilvorde. Personnel. Recettes. Ecole d'horticulture de Genbrugge, près de Gand. Organisation. Dépenses. Conférences. Ecoles de médecine vétérinaire de Curghem. Organisation. Enseignement. Personnel. Commission de surveillance. Elèves. Examen. Dépenses. Conférences. Elèves-Instituteurs. Institution Albert ou ferme-modèle de Glasnevin. Personnel. Elèves. Enseignement. De la ferme. Fermes modèles annexées à celle de Glasnevin. Première classe. Elèves. Deuxième classe. Ecoles ordinaires d'agriculture et d'horticulture. Tableau. Grande-femme. 1

**LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.**— Première partie. Chapitre XXIII. Visite de M. Blanchard sur la ferme de Progrès. Nouveaux arrangements avec lui. Lettre de Charles sur les plantes sarclées. 10

### Notes de la Semaine.

**CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.**..... 11

**LE 3ME. VOLUME DE LA SEMAINE AGRICOLE.**..... 13

**NOS CORRESPONDANCES.**..... 13

**PUITS INSTANTANÉS.**..... 13

**ODEUR D'HUILE DE CHARBON.**..... 13

**CORRESPONDANCE.—J. O. Godin, Prie.**..... 13

**PARTI DE LABOUR DU COMTÉ DE LAVAL.—L'istes des prix.**..... 14

**Feuilleton.**

**LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—La trahison.**..... 14

**LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.**..... 16

## Extraits du Rapport de M. l'abbé J. O. Godin, sur sa mission en Europe.

(Suite et fin.)

### Maisons de réforme, et orphelinat de Nourray.

On trouve encore en France des maisons de Réforme et des Orphelinats, comme la colonie agricole de

Nourray, fondée par M. de Gouvello, la colonie de Mettray, fondée par M. Demetz, l'établissement de Réforme de M. l'abbé Rey à Citeaux, etc. Le but de ces institutions est de donner une bonne éducation à de jeunes orphelins et de corriger de jeunes délinquants, en leur apprenant aux uns et aux autres à bien travailler. On occupe les uns dans des ateliers, les autres à la culture de la terre ; mais le plus grand nombre est parmi ces derniers. Voulaient compléter les renseignements que j'avais obtenus en visitant les établissements d'enseignement agricole mentionnés ci-dessus, et désirant savoir jusqu'à quel point le gouvernement français favorise l'enseignement de l'agriculture et la classe agricole, j'adressai à M. Porlier, sous-directeur de la division agricole, plusieurs questions auxquelles ce monsieur voulut bien répondre par la lettre que je transcris.

Les deux notes qui l'accompagnaient et qui se trouvent à l'appendice, font connaître complètement les diverses espèces d'encouragements que le gouvernement français accorde à l'agriculture. Je prends la liberté de vous référer à ces deux documents.

Voici la lettre de M. Porlier :

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, Direction de l'Agriculture. 2eme Bureau

Paris, le 20 mai 1866.

« Monsieur l'abbé,  
Vous m'avez adressé quelques questions, en me priant de vous faire parvenir les renseignements que je pourrais vous communiquer pour chacune d'elles.

No. 1. Vous me demandez quelles sont les institutions où l'on enseigne l'agriculture, et si cet enseignement, tel qu'il est donné aujourd'hui, paraît satisfaisant aux besoins du pays.

L'agriculture est enseignée dans 3 Ecoles Impériales d'Agriculture et dans 90 Fermes-Ecoles. Les imprimés ci-annexés donnent une idée suf-

fisante de la manière dont cet enseignement est organisé.

Il faut joindre à cela trois Ecoles Impériales-Vétérinaires dont le programme se trouve également ci-joint.

En outre, le gouvernement s'occupe de créer un établissement d'enseignement supérieur, ayant un caractère à la fois scientifique et pratique ; et il introduit en même temps les notions agricoles dans l'école primaire et dans les écoles Normales où se recrutent les instituteurs. Quand il aura été ainsi complété, l'enseignement agricole paraît devoir répondre d'une manière suffisante à tous les besoins du moment.

2o. Quelle est le budget annuel affecté à l'agriculture, et comment la répartition en est-elle opérée ?

Le budget s'élevait en 1866 à 3,272,000. Ce budget était ainsi réparti :

Ecoles impériales d'agricul.	488.000
Bergeries.....	65.886
Vacheries.....	83.420
Subventions aux fermes-écoles	699.917
Colonies agricoles.....	25.500
Chaires d'Agriculture.....	25.983
Inspection de l'Agriculture...	82.725
Subventions aux associations agricoles.....	425.562
Concours d'animaux de boucherie et d'animaux reproducteurs.....	1029.566
Primes d'honneur aux exploitations rurales frais et visites.....	43.490
Pépinière de la Corse.....	10.200
Encouragements à l'industrie séricole.....	41.702
Etudes, recherches, missions,	34.775
Dépenses occasionnées par la maladie du typhus.....	56.655
Dépenses diverses, impressions, ouvrages de librairie, médailles.....	152.508

3o. Quelle est l'organisation des sociétés d'agriculture établies dans les départements ou communes ?

Vous trouverez ci-joint une note répondant en détail à cette question.

4o. Se propose-t-on d'annexer des fermes aux Ecoles Normales ?

Je sais que l'on a songé à joindre aux Ecoles Normales primaires et même à certaines écoles primaires, des champs d'expérimentation, des champs d'essais, ou tout au moins des jardins écoles. Le Ministère de l'Instruction publique s'en occupe activement ; mais je ne puis dire jusqu'à quel point ce projet a encore été réalisé.

L'utilité de semblables annexes n'est pas douteux, du moment que l'on a reconnu la nécessité d'introduire l'enseignement agricole dans l'Ecole primaire.

50. Quant à la transformation de Grigon, il n'y a à ce sujet que des projets assez indéterminés ; je ne saurais fixer davantage vos idées à cet égard.

60. Certainement le gouvernement a créé des institutions pour venir en aide aux cultivateurs.

Je joins à cette lettre une note sur ce qui a été fait en France, depuis 1812, pour cet objet.

70. Je regrette de ne pouvoir vous envoyer le rapport de M. Battel sur l'enseignement agricole et horticole en Belgique ; mais nous n'en possédons plus un seul exemplaire, au Ministère.

Recevez, Monsieur l'Abbé,  
l'assurance de mon respect,  
Le sous-directeur de l'Agriculture,  
(Signé) PORLIER.

A. M. l'Abbé J. O. Godin, }  
Paris, Hôtel Fénélon, }  
Rue Férou, 11. }

Je crois avoir parlé assez longuement des établissements que l'on trouve en France, pour favoriser les progrès de l'agriculture ; je vous parlerai maintenant, M. le Ministre, de ceux de la Belgique.

J'arrivai à Bruxelles la veille, au soir, de la mort du Prince Royal. Le deuil de la famille royale, qui regrette encore plus la perte d'un enfant chéri que celle de l'héritier du trône, était le deuil de toute la Belgique qui est très attachée à son roi.

Je ne pus voir les personnes auxquelles vous m'aviez adressé qu'après les obsèques du prince. Cependant j'avais déjà obtenu une audience de M. de Bellefroid, Directeur-Général de l'agriculture et de l'industrie. Ce Monsieur me fit un accueil plein de bienveillance, et il me fournit les renseignements que je demandais.

#### Institutions agricoles de la Belgique.

En vertu d'une loi passée dans la Chambre Législative, le 28 Juillet 1860, il a été établi en Belgique quatre institutions principales où l'on enseigne l'Agriculture et l'Horticulture, et quelques autres sciences qui s'y rattachent, savoir : l'institution agricole de Gembloux, l'Ecole d'Horticulture de Vilvorde, &c., l'Ecole d'Horticulture de Genbrugge, près de Gand, et l'Ecole de Médecine Vétéri-

naire de Cureghem, près de Bruxelles. De plus, dans un grand nombre de localités, des lecteurs payés par le Gouvernement, donnent des conférences publiques et gratuites sur l'Agriculture, l'Horticulture et l'Arboriculture, aux fermiers et jardiniers qui veulent y assister. A l'autorisation que je demandai de visiter ces établissements, on répondit gracieusement que non-seulement on me le permettait, mais qu'on m'y engageait fortement.

#### Institut agricole de Gembloux.

Cet institut a été fondé aux frais de l'Etat. L'enseignement y est théorique et pratique.

Les élèves sont répartis en trois sections, conformément à la division de l'enseignement qui comprend trois années d'études.

#### Première année, première section.

Génie Rural.—Algèbre élémentaire, Géométrie plane et Stéréométrie, Arpentage, levée des plans, nivellement, dessin linéaire.

Sciences physiques et chimiques.—Physique, Météorologie, Chimie inorganique, manipulations.

Histoire Naturelle.—Botanique.

Culture.—Agriculture, Sylviculture, Horticulture, Arboriculture générale.

Zootéchnie.—Notions d'Anatomie, et extérieur des animaux domestiques.

Pratique.—Applications de génie rural, herborisations, démonstrations sur pièces anatomiques, travaux de culture.

#### Deuxième année, deuxième section.

Génie rural.—Eléments de Mécanique, constructions des instruments aratoires, hydraulique, drainage et irrigations.

Sciences physiques et chimiques.—Chimie organique, analyses et manipulations.

Histoire Naturelle.—Zoologie, Minéralogie et Géologie.

Culture.—Agriculture, Sylviculture, Horticulture, Arboriculture générale. Suite du cours de première année.

Zootéchnie.—Physiologie et hygiène des animaux domestiques.

Comptabilité.—Tenue des livres pour comptabilité de ferme pendant un exercice complet.

Droit rural.

Pratique.—Dessin linéaire, application de génie rural, manipulations chimiques, herborisations, excursions minéralogiques et géologiques, travaux de culture, et applications de Zootéchnie.

#### Troisième année, troisième section.

Génie rural.—Constructions des routes, des bâtiments ruraux et des machines agricoles.

Sciences physiques et chimiques.—Technologie agricole.

Culture.—Agriculture, Sylviculture, Arboriculture et Horticulture spéciales.

Zootéchnie.—Production, élevage, amélioration et éducation des animaux domestiques.

Economie rurale.—Notions d'économie sociale, étude des instruments de la production agricole, assolements, systèmes de cultures, productions végétales, productions animales, industrie, administration.

Pratique.—Applications de génie rural et de chimie agricole, surveillance des services de la ferme, estimations, excursions agricoles, applications de Zootéchnie.

Les élèves de troisième année sont chargés tour à tour du service de la ferme, c'est-à-dire qu'ils doivent surveiller les différentes parties de l'exploitation, et observer les faits qui se produisent sur la ferme annexée à l'Institut.

#### Personnel.

Personnel administratif.—L'Institut est administré par un Directeur, un sous Directeur, un Agent-Comptable et un Econome ; les membres du Personnel administratif, excepté l'Econome, sont chargés aussi de l'enseignement.—Personnel enseignant.—L'enseignement est donné par six professeurs, dont trois déjà nommés, trois répétiteurs, un jardinier démonstrateur, un surveillant bibliothécaire, un surveillant commis aux écritures, un aide préparateur et conservateur des collections.

#### Commission de surveillance.

Une commission, composée de cinq membres nommés par arrêté royal, exerce une haute surveillance sur l'Institut.

#### Elèves et internat.

Pour être admis à suivre les cours de l'Institut, les élèves doivent subir un examen d'admission.

Ils doivent présenter leur acte de naissance, un certificat du Directeur du dernier établissement où ils ont fait leurs études.

Les élèves sont ou pensionnaires, ou externes ou libres.

Les élèves externes et libres doivent être âgés de 18 ans accomplis.

Le prix de la pension et de l'enseignement pour les élèves internes est de 700 francs, et le prix de l'enseignement des externes et des élèves libres est de 300 francs.

Pour le reste voir le programme.

#### Ferme-Ecole.

A l'Institut de Gembloux est attachée une ferme-école pour servir à l'instruction des élèves. L'étendue de cette ferme était en 1861 de 37 hectares et 20 ares ou 108 arpents environ. Aujourd'hui elle est de 63 hectares ou environ 184 arpents.

Le Gouvernement a loué cette pro-

priété pour un terme de 22 ans, à raison de 62 francs l'arpent.

En 1859, le Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Thouront était chargé par le Ministre de l'Intérieur de se rendre à Gembloux, d'examiner les lieux où l'on se proposait d'organiser un Institut, et de faire un rapport détaillé dans lequel il devrait indiquer toutes les dépenses que devrait exiger l'organisation de l'Ecole et de la Ferme; dans le rapport qu'il présenta à M. le Ministre de l'Intérieur, il constatait que pour un plan de culture complet d'une ferme de 60 hectares, le capital d'exploitation devait s'élever à F. 98,084,18 sans y comprendre les constructions.

Le budget total voté par le gouvernement pour dépenses de premier établissement, tant pour l'Institut que pour la Ferme, fut de 139,000 francs, dont 94,000 furent votés en 1860 et 45,000 en 1863.

D'après le rapport du Directeur de l'Ecole de Thouront, la dépense pour l'installation d'une ferme de 60 hectares à Gembloux devait se monter à F. 98,048,18 et le capital mis à la disposition des Directeurs de l'Etablissement n'était que de 57,236,06, c'est-à-dire 40,000 francs moins que la somme jugée nécessaire.

#### Comptabilité de la ferme.

On tient un compte séparé des dépenses et des revenus de la ferme. Elle a donné un revenu net qui a varié de 2102 francs à 9308 francs. On a calculé que si les terrains occupés par les cultures expérimentales, les jardins, les champs des élèves, les étangs, les bâtiments et routes, les parcs et les haies étaient exploités comme le reste de la ferme, les bénéfices auraient augmenté de 2500 francs et le bénéfice annuel aurait été en moyenne pour les six années de 1861 à 1867, de 6263 francs ou 10,000 du capital engagé, représenté par le mobilier mouvant, savoir: le bétail, les engrais, les instruments, &c., nécessaires à l'exploitation de la ferme. Le bénéfice annuel est ajouté chaque année au capital de l'exploitation, et sert à remplacer en partie les 40,000 francs qui ont manqué à la somme jugée d'abord nécessaire, d'après le rapport du Directeur de l'Ecole de Thouront.

On reproche à cet Institut de ne pas donner un enseignement assez pratique, c'est-à-dire, que les élèves ne se livrent pas suffisamment au travail de la ferme.

Un des professeurs de l'Ecole de Gembloux donne des conférences publiques et gratuites aux cultivateurs, fermiers, agriculteurs, qui ont obtenu du Ministre de l'Intérieur la permission de les suivre. Quelquefois ces conférences sont données par les élèves, sous la direction des professeurs.

Les Directeurs de l'Institut de Gembloux disent qu'on ne peut guère donner de leçons pratiques aux élèves que sur un terrain qui appartienne à l'école. Le propriétaire étranger qui permet aux élèves d'aller sur son terrain pour suivre les travaux et faire des observations, cherchera à obtenir le plus qu'il pourra du gouvernement, et à donner le moins de latitude possible aux Elèves; ce sera pour lui une affaire de spéculation. Les Directeurs mêmes de Gembloux en ont fait l'expérience à Thouront, et pendant les premières années à Gembloux. On a fini par abandonner ce système et par adopter celui qui permet aux élèves de s'initier aux travaux de la culture de la terre sur une ferme annexée à l'Institut.

Sans être aussi célèbre ni aussi connu que Grignon, l'Institut de Gembloux jouit aussi d'une grande réputation, et aujourd'hui, il est plus intéressant pour le visiteur de voir l'établissement de Gembloux que celui de Grignon.

#### Ecole d'horticulture de Vilvorde.

En vertu de la loi du 15 Juillet 1860, relative à l'enseignement agricole, une Ecole pratique d'Horticulture a été fondée à Vilvorde, aux frais de l'Etat.

#### Enseignement.

L'enseignement donné est théorique et pratique. Il a pour objet les matières suivantes: Les langues françaises et flamandes, l'arithmétique, la botanique, l'architecture des serres et des jardins, l'horticulture théorique et pratique, la comptabilité. A Vilvorde, on cultive surtout l'arboriculture. La pépinière où les élèves s'initient à la pratique de l'arboriculture est considérable et bien tenue. Elle appartient à un particulier de la ville de Vilvorde, et, moyennant un contrat passé entre celui-ci et le gouvernement, contrat que je transcris plus bas, les Elèves peuvent suivre les travaux qu'on y fait, et y travailler eux-mêmes sous la direction de leurs Professeurs.

On donne à l'Ecole des conférences publiques et gratuites sur la taille des arbres fruitiers, aux personnes qui ont obtenu du Ministre de l'Intérieur la permission d'y assister.

#### Organisation de l'Ecole d'horticulture de Vilvorde.

CONVENTION ENTRE M. CHS. ROGIER, MINISTRE DE L'INTERIEUR, ET M. X. DE BAVAY, PROPRIETAIRE A VILVORDE.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit:

Art. 1. M. X. de Bavay, directeur de l'Ecole d'Horticulture fondée en vertu de la convention du 18 Avril 1849, voulant prêter au Gouvernement son concours pour l'organisation défini-

tive de cet établissement, s'engage à recevoir annuellement: à titre de pensionnaires de son établissement, Vilvorde, et ce, pendant l'espace de quinze années, vingt-cinq jeunes gens, au moins, qui désirent s'initier aux connaissances de l'Horticulture et de l'Arboriculture:

A admettre, gratuitement à un cours théorique et pratique de tailleur qui y sera donné chaque année sous sa direction, toutes les personnes qui y seront autorisées par le Ministre de l'Intérieur.

Art. 2. Toutes les dépenses de logement, de nourriture, de blanchissage, de chauffage, d'éclairage, etc., nécessaires à l'entretien des Elèves, à l'exception de celles de l'habillement, seront à la charge de M. de Bavay, qui recevra de ce chef une indemnité annuelle de quatre-cents francs par élève (aujourd'hui cette indemnité est de 500 francs.)

Art. 3. Les élèves devront exécuter tous les travaux qui leur seront commandés, et il ne leur sera alloué de ce chef aucune rétribution par M. de Bavay.

Art. 4. Les travaux devront être réglés par un programme approuvé par le Ministre de l'Intérieur, de manière qu'ils n'excèdent, dans aucun cas, la force des élèves, qu'il leur laisse le temps nécessaire pour acquérir l'instruction théorique, et qu'en commençant par les travaux les plus simples, les élèves puissent s'initier successivement, pendant leur séjour dans l'établissement, à tout ce que comporte l'horticulture.

Art 5. La durée des études est fixée à trois années.

Art. 6. M. de Bavay fera construire à ses frais les bâtiments nécessaires au logement des élèves. Ces bâtiments, dont le plan et le devis seront approuvés par le Ministre de l'Intérieur, doivent être assez vastes pour y loger trente Elèves. Ils contiendront les salles destinées aux leçons, aux études, aux collections, etc., ils seront élevés sur un terrain de la contenance de trois hectares environ, entourés de murs, et qui sera consacré à la formation d'un arboretum où seront réunies les collections les plus méritantes de tous les arbres fruitiers, forestiers et d'agrément.

Toutes les dépenses de constructions, de plantations et d'entretien sont à la charge de M. de Bavay qui reste propriétaire des produits des terrains annexés à l'Ecole.

Les constructions devront être terminées de façon que les Elèves puissent les occuper, à la rentrée des cours de l'année scolaire 1861 et 1862.

Art. 7. Le gouvernement remboursera à M. de Bavay la moitié des frais de construction des bâtiments précités qui resteront la propriété le ce dernier. Ce remboursement aura lieu par fractions égales d'un quinzième

chacune, exigibles d'année en année, à partir du 31 Décembre 1861, date fixée pour le paiement du premier quinzième. La somme principale incombant au gouvernement produira, au profit de M. de Bavay, un intérêt annuel de cinq par cent, qui prendra cours le premier de Janvier 1861, et écherra le 31 Décembre de chaque année.

Le montant de cet intérêt décroîtra, au fur et à mesure, et en proportion des paiements faits sur le principal.

Art. 8. Le montant des dépenses effectuées par M. de Bavay, en exécution de l'art. 6, sera constaté par un procès-verbal, etc.

Art. 9. Le Gouvernement paiera en outre, à M. de Bavay, à titre de location, une somme annuelle égale à 5 par cent du capital qu'il aura consacré à l'achat du terrain affecté aux constructions et à l'arboretum. Ce loyer prendra cours le 6 Janvier 1861 et écherra le 31 Décembre de chaque année.

Art. 10. Le Gouvernement prend à sa charge les frais de l'enseignement théorique et du personnel enseignant, dont la nomination lui appartient.

M. de Bavay conservera la direction de l'établissement ; tous les fonctionnaires et employés, lui seront subordonnés. Une commission de surveillance sera établie auprès de l'Ecole ; le gouvernement se réserve, en outre, le droit de la faire inspecter par un fonctionnaire spécial. Un subside annuel sera alloué par le gouvernement, pour payer les frais de l'enseignement théorique, et les dépenses prévues aux articles 2, 7, 9, ci-dessus.

Les traitements du personnel enseignant seront liquidés directement sur le budget du Département de l'intérieur.

Art. 11. Des règlements, arrêtés par le Gouvernement, détermineront les obligations du Directeur, les attributions des professeurs, les programmes d'admission et d'enseignement, les examens et le classement des élèves, la discipline et enfin tout ce qui concerne les études et l'administration des écoles.

Art. 12. Après l'expiration du présent contrat, celui-ci pourra être renouvelé pour un nouveau terme de quinze années, si le gouvernement le désire, moyennant d'en prévenir M. de Bavay, un an au moins avant l'expiration du contrat ; dans ce cas, le gouvernement n'aura plus à supporter d'autres charges, en dehors de celles qui sont stipulées aux articles 2 et 10, que la dépense stipulée à l'article 9 pour la location des terrains affectés au bâtiment de l'école et à l'arboretum. En cas de renouvellement du présent contrat, de nouveaux arrangements seront pris pour fixer le chiffre de l'indemnité prévu à l'article 2 ci-dessus, pour les frais d'entretien des élèves.

Fait en double à Bruxelles, le 24 juillet 1860.

(Signé,)

CHS. ROGIER ET X. DE BAVAY.

#### Personnel.

Le personnel se compose d'un Directeur, qui est aussi professeur, de deux autres professeurs, d'un répétiteur, de deux démonstrateurs et d'un aumônier.

#### Recettes.

La Pépinière annexée à l'école a donné à son propriétaire un revenu net, qui a varié de 30,000 à 41,000 francs. Le revenu a été décroissant, parce que, m'a-t-on dit, un grand nombre de pépinières ont été établies près de Vilvorde, et sont venues en concurrence avec celle de M. de Bavay.

D'après une clause du contrat passé entre le gouvernement et M. de Bavay, comme on a pu le lire, d'après un arrêté ministériel du 13 mars 1845, l'Institut de Vilvorde donne des conférences publiques et gratuites sur la taille des arbres fruitiers aux personnes qui ont obtenu du Ministre de l'Intérieur la permission d'y assister. Pour plus de détails voir le programme.

#### Ecole d'Horticulture de Genbrugge, près de Gand.

En vertu de la loi du 13 Juillet 1860, une école d'Horticulture a été fondée aux frais de l'Etat, à Genbrugge, près de Gand. A Genbrugge, c'est particulièrement l'Horticulture de luxe qu'on cultive. Gand peut être appelé la capitale des fleurs. Plusieurs horticulteurs en font un commerce très étendu ; ils ont des agents et des explorateurs qui parcourent continuellement les différentes parties du monde, l'Amérique même et l'Océanie, pour y chercher des plantes qu'ils expédient à Gand, et là, on tâche de les acclimater ; on les multiplie, et on les exporte dans toutes les parties de l'Europe, en Russie, par exemple, et jusqu'en Amérique, où nos amateurs reçoivent, développées sans doute et perfectionnées, des fleurs qu'il ne tenait qu'à eux d'aller chercher dans leurs propres forêts. Les Etats-Unis et Montréal, si je suis bien informé, font venir des graines de plantes et de fleurs de la ville de Gand. M. Van Houtte, un de ces grands horticulteurs de Genbrugge, par un bail passé avec le gouvernement de la Belgique, tient une Ecole d'Horticulture, et permet à un certain nombre d'Elèves d'étudier la science théorique et pratique de l'Horticulture.

#### Organisation

L'Organisation de l'Ecole de Genbrugge ressemble à celle de l'Ecole de Vilvorde, et les clauses du contrat passé entre le Gouvernement et M.

Van Houtte sont, à peu de chose près, les mêmes que celle du contrat qui établit l'Ecole de Vilvorde.

#### Dépenses.

Les dépenses du Gouvernement pour l'entretien de cette Institution, s'élèvent annuellement de 13,000 à 15,000 francs.

#### Conférences.

L'Institut de Genbrugge donne des conférences publiques et gratuites sur la taille des arbres fruitiers. Ces conférences sont très-fréquentées et produisent de très-bons résultats. Elles contribuent beaucoup à répandre la science nécessaire aux jardiniers et aux agriculteurs mêmes qui cultivent quelques plantations d'arbres fruitiers.

#### Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem.

Conformément à la loi du 18 Juillet 1860, une école de Médecine Vétérinaire a été fondée, aux frais de l'Etat, à Cureghem, près de Bruxelles.

#### Organisation, Enseignement.

L'Enseignement, donné à l'Ecole de Médecine Vétérinaire, comprend les matières suivantes : la botanique, l'anatomie descriptive et comparée des animaux domestiques, l'anatomie générale, la pathologie générale, l'anatomie pathologique, la pathologie spéciale, la pathologie chimicale, la zootechnie comprenant l'hygiène, l'éducation des animaux domestiques, et l'extérieur, la police sanitaire, la médecine légale, la maréchalerie, la médecine opératoire, l'obstétrique et la clinique.

L'enseignement est théorique et pratique.

La durée des Etudes est fixée à quatre années.

#### Personnel.

Le personnel de l'école se compose comme suit :

Un Directeur ; huit professeurs ordinaires ou extraordinaires ; quatre répétiteurs, un régisseur agent-comptable, un aumônier ; deux surveillants, un commis aux écritures ; et les employés nécessaires au service intérieur.

#### Commission de surveillance.

Une commission, nommée par le Roi, est chargée d'exercer une haute surveillance sur l'Ecole, au moins deux fois par an.

#### Elèves.

Les élèves sont ou pensionnaires ou externes. Les externes, ne sont admis à fréquenter l'école que sur une autorisation spéciale du Ministre de l'Intérieur. Le prix de la pension et de l'enseignement réunis est de 500 francs. Le prix de l'enseignement pour les externes est de 150 francs. Les Elèves sont repartis en quatre sections, conformément à la division de l'enseignement,

**Examens.**

Pour être admis à fréquenter l'Institut, les élèves doivent subir un examen dont le programme est arrêté par le Ministre de l'Intérieur. Sont dispensés de cet examen, ceux qui ont été reçus à l'une des écoles spéciales établies par l'Etat, ou qui ont satisfait aux épreuves exigées par la loi pour obtenir un grade académique.

Ils doivent être âgés de 17 ans, au moins. Pour passer à la 2<sup>e</sup> et à la 4<sup>e</sup> section, les élèves doivent encore subir un examen après la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> année, pour obtenir un certificat de capacité. Enfin, un dernier examen est obligatoire aussi pour être admis médecin vétérinaire. Celui qui subit ce dernier examen avec grande distinction, obtient une bourse de voyage, par laquelle il lui est permis d'aller dans les pays étrangers pour compléter ses études. Cette faveur est aussi accordée aux élèves finissant leurs études agricoles à Gembloux, s'ils ont obtenu la même note d'examen.

**Dépenses.**

Les sommes allouées pour les différents services de l'école vétérinaire se sont élevées à 139,050 francs pour l'année 1864; à 138,800 francs pour l'année 1865; et à 138,327.13 pour l'année 1866.

Le produit de la pension payée par les élèves, qui est versé directement au Trésor, vient en déduction des dépenses ci-dessus.

Un cours facultatif d'équitation a été ouvert en 1864. Aucun exercice n'a eu lieu en 1865, mais il a été réouvert en 1866.

L'Ecole de Cureghem existe depuis plus de 20 ans. Dans le principe, outre la médecine vétérinaire, on y enseignait l'Agriculture. Il y avait une chaire d'Agriculture et une chaire de Zoologie. Mais l'établissement de l'Institut agricole de Gembloux a dû les remplacer. Cependant l'on a voulu qu'il soit encore donné un enseignement élémentaire de l'agriculture, pour la raison que les Elèves et les Médecins qui sortent de cette Ecole, se trouvant en rapport avec les cultivateurs, peuvent exercer une grande influence sur l'esprit des habitants de la campagne.

A cet établissement, comme à tous les Instituts de la Belgique dont nous avons parlé jusqu'à présent, on donne des conférences publiques et gratuites à toutes les personnes qui, munies de l'autorisation du Ministre de l'Intérieur, désirent les suivre. Dans celles-ci, on traite de la maréchalerie.

Il a été question de changer de lieu l'Ecole de Médecine Vétérinaire, et de la rapprocher de quelques unes des Universités de l'Etat, afin que les élèves pussent, tout en suivant les cours donnés à l'Ecole de Médecine, assister encore à quelques cours de

l'Université qui pourraient leur être utiles.

Mais après de mûres considérations, on a reconnu qu'il n'y aurait rien à gagner au point de vue de l'Economie, par ce changement, et qu'on courrait risque de nuire aux études vétérinaires qui, jusqu'à présent, ont donné satisfaction.

Cependant, j'ai entendu plusieurs personnes en Belgique, parmi les Directeurs des Etablissements d'éducation et autres, me dire qu'ils regrettaient que dès le commencement, avant d'avoir fait les frais d'établissement, on n'ait pas pensé à réunir quelques Institutions dans lesquelles on donne les mêmes cours. On aurait, par cette mesure, épargné beaucoup de dépenses à l'Etat.

On m'a souvent parlé de l'Ecole de Médecine Vétérinaire avec éloge, et elle m'a paru un des établissements agricoles les plus florissants de la Belgique.

On pourrait en juger par le grand nombre d'élèves qui en suivent les cours, et par ses hôpitaux presque toujours remplis d'animaux soumis aux traitements des étudiants Vétérinaires.

**Conférences.**

J'ai encore à parler d'une Institution dont l'utilité pratique ne peut manquer de frapper tous ceux qui en prennent connaissance. Pour moi, je crois que cette institution introduite dans le pays, opérerait avant longtemps un changement notable dans l'agriculture. Je veux parler des conférences gratuites dont j'ai déjà dit quelques mots.

Les conférences publiques et gratuites sur l'agriculture, l'arboriculture, l'horticulture et la maréchalerie ont été ouvertes d'abord près des établissements agricoles de l'Etat. Cet exemple a été suivi dans la suite, et, à diverses époques, on a ouvert grand nombre d'autres conférences dans plusieurs parties du pays.

Enfin, la loi du 18 Juillet 1860 a disposé par un article "que des conférences, destinées à propager l'Instruction agricole et horticole, pourront être organisées dans les localités où l'utilité en sera reconnue."

En 1866, le nombre des localités où l'on donnait des conférences, était de 92. On y a donné 704 conférences auxquelles ont assisté 14,019 auditeurs. M. de Bellefroid, Directeur-Général de l'Agriculture et de l'Industrie, les directeurs des établissements que j'ai visités, et quelques autres personnes que j'ai consultées, disent que les conférences produisent d'excellents résultats. C'est peut-être le moyen le plus immédiat de répandre la science agricole et horticole parmi les fermiers, et le plus à la portée de tous les cultivateurs.

Quoique j'aie parcouru la Belgi-

que dans une saison qui ne m'a pas permis d'en admirer toute la beauté ni toutes les richesses, je crois pouvoir répéter cependant, ce que plusieurs ont dit de ce pays avant moi. Le peuple belge est actif, industriel, intelligent. Les sciences et les arts y sont sur un haut pied. Les campagnes bien cultivées, justifient parfaitement le nom de "Jardin de l'Europe" donnée à la Belgique.

Il me restait encore à visiter l'Irlande.

D'après la lettre officielle que vous m'adressiez, M. le Ministre, au mois de décembre dernier, c'est le système d'enseignement agricole établi en Irlande, et enseigné dans les Fermes-Ecoles Normales du pays que je devais surtout étudier. Pour répondre aux désirs exprimés dans votre lettre, je me rendis en Irlande au commencement du mois de mai.

Mgr. Woodlock, le savant et aimable recteur de l'Université Catholique de Dublin, M. McDonnel, un des directeurs de l'Éducation en Irlande, et quelques autres personnes, surtout M. Baldwin, surintendant du Département agricole, et M. Dorning, directeur de discipline de l'Institution Albert, à qui vous avez bien voulu m'adresser, me reçurent avec une bienveillance que j'aime à me rappeler. J'ai cru comprendre qu'ils tenaient à prouver à l'Honorable Premier de la Province de Québec qu'ils conservent encore les bons souvenirs de son passage à Dublin.

**Élèves-Instituteurs (SCHOOL MASTERS).**

Les Elèves-Instituteurs, ou Maîtres d'Ecole, qui désirent être reçus à l'Ecole Normale Nationale, doivent subir un examen d'admission. Leur séjour à l'Ecole Normale est de cinq mois. Ils y étudient pendant ce temps tout ce qui est nécessaire pour former un bon Instituteur; et de plus, ils ont à répondre dans un second examen sur la science de l'Agriculture. Leurs connaissances dans cette branche doivent s'étendre aux matières suivantes, savoir:

- 1o. L'étude des sols et des engrais.
- 2o. La connaissance des instruments et machines nécessaires et utiles pour la culture d'une ferme.
- 3o. L'adoption d'un bon système de culture, système de rotation qui convient à la nature du sol cultivé et au climat;
- 4o. L'étude du bétail et des soins à lui donner.

**Institution Albert, ou ferme-modèle de Glasnevin.**

A l'Ecole Normale Nationale est annexée une Institution nommée "Institution Albert," ou Ferme-Modèle de Glasnevin.

Cette Institution, fondée en 1838 par les commissaires de l'Ecole Normale Nationale d'Irlande, a pour but

d'enseigner la science théorique et pratique de l'Agriculture à des jeunes gens du pays, et à les rendre capables de devenir professeurs d'Agriculture, intendants des travaux d'une ferme, &c.

Elle est située hors de la ville de Dublin, à trois milles environ de l'Ecole Normale Nationale, près du village de Glasnevin.

#### Personnel.

Le Personnel de cette Institution comprend : un Directeur en Chef, qui est en même temps Surintendant du Département de l'Agriculture ; un Directeur de la discipline intérieure qui donne aussi l'instruction élémentaire, il est aidé par un assistant ; un Professeur d'Agriculture qui donne chaque jour des leçons théoriques et pratiques ; un Intendant des travaux de la ferme. Il y a aussi un Professeur d'horticulture, qui a l'intendance des jardins ; un Professeur de chimie et de géologie, et un Professeur de botanique.

#### Elèves.

Les Elèves qui fréquentent cet établissement sont de deux classes : les élèves internes et les Elèves externes.

Les Elèves internes sont des jeunes gens qui se proposent de devenir des Intendants fermiers, fermiers, ou professeurs d'Agriculture. Ils sont pensionnés, logés et instruits aux frais de l'Etat. Cette faveur n'est accordée qu'à un nombre limité de jeunes gens, environ quatre-vingts. Il viennent des différentes parties de l'Irlande. Le plus grand nombre a passé par les autres Fermes-Modèles, ou Fermes-Ecoles, dont je dirai quelques mots dans la suite.

Les conditions d'admission imposées aux aspirants sont bien propres à exciter l'émulation entr'eux.

Le cours d'études est de deux années : chaque élève reçoit un certificat témoignant de sa conduite générale, de ses progrès dans la science de l'Agriculture, et dans ses autres Etudes, et surtout de son habileté et de ses connaissances comme agriculteur.

Pour exciter l'émulation et en même temps pour récompenser le mérite et développer les talents, on choisit après leur cours, quelques uns des Elèves les mieux qualifiés, et on les retient encore six mois en qualité d'Intendants-travailleurs, après quoi, on les envoie, en leur donnant un modique salaire, remplir de semblables fonctions dans les Fermes-Ecoles placées sous la direction des commissaires de l'Ecole Normale Nationale.

#### Enseignement.

L'Enseignement est théorique et pratique. L'enseignement théorique comprend surtout les connaissances élémentaires de la langue maternelle et du calcul. L'enseignement pratique de l'agriculture et de l'horticulture se

donne sur la Ferme. Les Elèves prennent part aux opérations et aux travaux qui s'y font, aux soins à donner aux animaux, à l'application et au manie- ment des différents instruments d'agriculture, mus, soit par la vapeur, soit par les chevaux, de sorte que le temps des Elèves est chaque jour partagé, entre l'étude et le travail sur la ferme. Le Professeur d'Agriculture de l'Institution Albert se rend, le mardi et le jeudi de chaque semaine à l'Ecole Normale Nationale de Dublin, pour donner aux Elèves-Instituteurs, des leçons ou lectures sur l'agriculture. Ces leçons durent une heure chaque fois.

Tous les samedis, à dix heures, ces mêmes élèves-Instituteurs se rendent à leur tour et à pied à l'Institution Albert, distance de trois milles, Là, on leur donne une troisième lecture d'une heure, sur l'agriculture ou sur l'horticulture. La leçon finie, on les envoie par groupes sur la Ferme et dans les jardins où les professeurs leur démontrent sur les champs l'application des leçons qu'ils ont reçues précédemment.

Cette démonstration se fait par questions et par réponses de la part des maîtres et des élèves réciproquement.

Outre les heures consacrées à entendre les leçons et à assister aux démonstrations, les Elèves-Instituteurs prennent sur leur temps libre les heures qu'ils croient leur être nécessaires pour acquérir une connaissance suffisante de l'agriculture, et qui est exigée par l'examen qu'il sauront à subir sur cette matière.

Je me permettrai de faire ici quelques observations.

Les Elèves-Instituteurs ne demeurent que peu de temps, au plus cinq mois, à l'Ecole Normale Nationale de Dublin. Ils ne vont qu'une fois par semaine sur la Ferme pour s'initier à la partie pratique de l'Agriculture.

Quelques samedis, ils sont nécessairement empêchés par quelques circonstances, la pluie, une fête, un jour d'examen, &c., &c., de se rendre sur la Ferme pour recevoir les leçons ou les démonstrations. De plus, durant les mois de l'hiver, les travaux de la culture sont en partie interrompus. Encore, les travaux qui se font au printemps, diffèrent de ceux qui se font en automne. Tout cela étant considéré, je suis porté à croire que ces Elèves-Instituteurs, à moins qu'ils ne soient fils de Fermiers, et déjà initiés à la pratique de l'agriculture, ne peuvent acquérir, pendant le temps qu'ils passent à l'Ecole Normale Nationale, une connaissance suffisante de cette partie. J'ai fait cette observation au directeur, et il m'a répondu qu'il croit suffisant de démontrer aux Elèves-Instituteurs, qui sont presque tous fils de Fermiers, en quelques leçons, le vice du mode de cul-

ture que suivent plusieurs fermiers de l'Irlande, et de leur faire comprendre les avantages d'un autre système.

#### De la ferme.

La superficie totale de la ferme de Glasnevin est de 178 $\frac{1}{2}$  acres

Les commissaires ont loué ce fonds de terre pour un terme de 999 ans, à raison de £709 9s 3d sterling par an. Il est divisé comme suit :

10. Bâtiments, Acres. $\frac{1}{4}$ ou Rood. Prcs. allées, parterres, couches chaudes, serres, jardins fruitiers, etc., le tout formant.....	10	0	22
20. Petite ferme cultivée en partie à la bêche.....	5	2	37
30. Ferme d'une étendue moyenne pour servir d'exemple aux fermiers qui n'ont que deux chevaux à leur disposition. Ferme intermédiaire	22	3	7
40. Le reste forme la Grande-Ferme, et est cultivé à l'aide d'une collection choisie d'instruments et machines modernes.....	140	0	38

On pratique sur chacune de ces fermes une culture spéciale en rapport avec son étendue, avec les outils et instruments que peuvent et doivent posséder ordinairement ceux qui exploitent des fermes d'une étendue à peu près égale à celle-ci. En un mot, ce sont trois fermes distinctes les unes des autres par le système de culture, de rotation, par le bétail, les instruments et les bâtisses, et par la manière d'exploiter les revenus.

Voici pourquoi on a adopté cette division :

Il y a en Irlande 129,000 fermiers dont les fermes n'excèdent pas une superficie de cinq acres : 175,000 cultivent des fermes dont l'étendue varie entre cinq et quinze acres. On compte aussi plusieurs fermes d'une étendue de vingt à trente acres.

Les grandes fermes sont les moins nombreuses. C'est après avoir considéré ces différentes classes de fer-

miers qui cultivent le sol de l'Irlande, que les Directeurs de l'Etablissement de Glasnevin ont divisé la Ferme en trois autres de différentes étendues.

Ils ont voulu que les élèves qui étudient à l'Institution Albert, ainsi que les Elèves-Instituteurs de l'Ecole Normale Nationale, pussent les uns et les autres, apprendre à cultiver les petites, moyennes et grandes fermes, et fussent en état d'enseigner au besoin ces différentes espèces de culture.

#### Fermes modèles annexées à celle de Glasnevin.

A la Ferme-Modèle de Glasnevin sont annexées d'autres Fermes-Modèles, ou Fermes-Ecoles, situées dans les différentes Provinces ou Comtés de l'Irlande.

Elles se divisent en trois classes.

1ère Classe, Fermes-Ecoles, sous la direction des commissaires du Bureau du Gouvernement.

2me. Classe, Fermes-Ecoles, sous la direction de la localité.

3me. Classe, Fermes-Ecoles ordinaires d'Agriculture, Ecoles d'horticulture ou Jardins-Ecoles, etc.

#### Première Classe.

Les Fermes-Ecoles de la première classe sont subordonnées à celle de Glasnevin qui en est comme la maison-mère. Le Directeur de celle-ci est aussi le Directeur-en-chef de toutes les autres. Une école primaire y est annexée.

Le but de ces institutions est : 1o. de donner un enseignement élémentaire de l'agriculture aux élèves les plus avancés parmi les garçons qui fréquentent les écoles primaires : 2o. d'offrir aux fermiers situés dans le voisinage de la ferme un modèle de bon système de culture, qu'ils pourraient imiter avec avantage : 3o. de former des jeunes gens qui se destinent à l'art de cultiver la terre, et d'en faire de bons fermiers, agronomes, intendants-fermiers, professeurs d'agriculture.

#### Elèves.

Les élèves sont de deux classes ; les élèves payants et ceux qui sont admis gratuitement. Il n'y aura bientôt probablement que des élèves payants. Ils sont logés, pensionnés et blanchis dans l'établissement. La rétribution annuelle des élèves payants est de huit ou dix louis sterling. Le gouvernement supplée de ses deniers pour le reste du prix de la pension. Les élèves reçoivent une instruction primaire et suivent un cours théorique et pratique d'agriculture, et sur la ferme, ils prennent part à toutes les opérations auxquelles ils sont tenus d'assister, afin de s'initier à la pratique qui est la démonstration et l'application du cours théorique.

Le professeur d'Agriculture doit

donner, trois ou quatre fois par semaine, une leçon sur la même matière, aux jeunes gens les plus avancés de l'Ecole primaire. Si dans la ville, près de laquelle une de ses fermes est établie, se trouve une école-modèle ou Ecole-Normale, c'est à la ferme-modèle que les élèves-instituteurs sont logés et pensionnés, et chaque jour, avant de se rendre à l'Ecole-Normale, ils reçoivent une leçon sur l'agriculture et l'horticulture.

Au 31 mars, les Directeurs des fermes-modèles envoient un état de compte exact des dépenses et revenus de l'année qui vient de finir, et aussi un état de compte probable de l'année qui va suivre. Restera à corriger à la fin de l'année les imprévus et les mécomptes qui auront pu être amenés par nombre de causes. De plus, à la fin de chaque semaine, les Directeurs présentent un semblable état de compte exact et certain pour la semaine qui vient de s'écouler, et probable pour la semaine qui va suivre. De cette sorte, le Surintendant du département de l'Agriculture et les commissaires du bureau du Gouvernement sont au courant de tous les travaux, des améliorations et détériorations des fermes-modèles annexées à celle de Glasnevin, et ils peuvent aussi juger un peu de l'esprit d'Administration et de prévoyance des Directeurs qui font ces rapports anticipés.

#### Deuxième Classe.

Fermes-Modèles sous la direction de la localité. Le concours des commissaires pour maintenir cette deuxième classe d'instituteurs agricoles ne consiste qu'à ériger les constructions nécessaires pour l'exploitation de la ferme ; mais ils ne fournissent aucune somme d'argent pour l'achat du bétail et des instruments d'agriculture. Ces dépenses sont encourues par la localité ou par le Directeur qui exploite la ferme. Des écoles primaires y sont aussi annexées, et le Directeur de la ferme qui est ordinairement l'instituteur de l'école primaire, donne un enseignement élémentaire de l'Agriculture aux jeunes gens les plus avancés qui fréquentent son Ecole.

S'il donne cet enseignement, et s'il cultive sa ferme de manière à satisfaire les Commissaires du Gouvernement, il reçoit une prime de dix louis sterling par an.

Les cas où le Gouvernement donne une subvention plus élevée, sont des exceptions. On peut citer pour exemple, la ferme de Lougash.

L'agriculteur qui l'exploite reçoit une prime de cinquante louis sterling par an. De plus, le Gouvernement alloue une somme de quarante-cinq louis sterling par an pour subvenir à une partie des frais d'entretien et de pension des élèves.

#### Ecoles ordinaires d'agriculture et d'horticulture.

On appelle écoles ordinaires d'agriculture et d'horticulture, les écoles primaires où l'on enseigne à quelques élèves de la classe, l'agriculture et l'horticulture, ou seulement l'une de ces deux sciences. Une petite ferme ou jardin d'une étendue de cinq acres environ et au-dessous, est annexée à plusieurs de ces écoles. L'instituteur la cultive et met en pratique les leçons théoriques qu'il a données précédemment à ses élèves. Dans son enseignement, il doit avoir pour but de faire voir d'une manière évidente les défauts du système de culture mis en pratique par un grand nombre des fermiers de l'Irlande, et de tâcher de démontrer la supériorité d'un autre système qu'il faudrait adopter. Un supplément de cinq louis sterling est accordé au maître d'école qui instruit sa classe et cultive son jardin à la satisfaction des inspecteurs de l'agriculture. Une subvention de six deniers par semaine est aussi accordée comme prix d'encouragement, à quelques uns des élèves qui travaillent sur la ferme. Les Directeurs de la ferme-modèle de Glasnevin et Mr. McDonne commissaire du Gouvernement, m'ont répété plusieurs fois qu'ils voudraient voir les fermes écoles ordinaires d'agriculture et d'horticulture établies dans toutes les parties de l'Irlande, et aussi nombreuses que possible ; c'est le moyen le plus économique, le plus sûr et le plus efficace, disent ils, pour répandre la science pratique d'une bonne culture parmi toutes les classes de fermiers. Cette même opinion, ajoutent-ils, a été exprimée plusieurs fois par tous les hommes qui se sont occupés des moyens de répandre l'enseignement agricole parmi les fermiers de l'Irlande, et d'améliorer par là leur position.

Le système établi en Irlande paraît très-bien disposé pour produire de bons résultats. Le jeune homme destiné à l'agriculture peut suivre depuis l'école-élémentaire jusqu'à l'Institution Albert, un enseignement théorique et pratique complet en lui-même, et qui se développe à mesure qu'on passe d'un établissement à un autre. Les propriétaires pauvres, les petits fermiers peuvent avoir ce qu'il est possible d'obtenir dans un petit coin de terre. De plus, ce n'est pas dans un coin particulier du pays qu'on a la chance de profiter de l'exemple d'une école d'Agriculture, mais dans le pays tout entier. En effet, il y avait en 1866, disséminées dans les différentes parties de l'Irlande, outre la Ferme-Modèle de Glasnevin, dix-neuf fermes-modèles, sous la direction des commissaires du Gouvernement, dix-huit fermes-modèles sous la direction des localités où elles sont établies, mais recevant une petite subvention du Gou-

vernement, et soixante-six fermes écoles ordinaires, et cinq jardins-écoles qui reçoivent une prime du Gouvernement.

Ce système me paraît aussi très-recommandable au point de vue économique. En effet, pour une somme qui varie de sept à neuf mille louis sterling, le Gouvernement fournit aux fermes-modèles et aux fermes-écoles que nous venons d'énumérer, les moyens de fonctionner. Il procure à près de cent élèves la pension et l'éducation gratuites; paie une partie des frais de pension à un grand nombre d'autres élèves qui fréquentent les fermes-écoles sous la direction des commissaires, donne une éducation agricole gratuite aux élèves instituteurs des écoles-normales ou écoles-modèles, ainsi qu'à des milliers d'enfants qui fréquentent les Ecoles primaires.

Mais ce système paraît-il répondre aux besoins du pays? Voici ce que m'ont répondu les Directeurs de l'Institution Albert, et d'autres personnes à qui je faisais cette question. Il y a en Irlande, comme en France, comme en Belgique, (et malheureusement aussi comme en Canada) des cultivateurs qui paraissent peu soucieux de s'instruire, soit par apathie, soit par suffisance. Il faut plutôt s'occuper d'instruire leurs enfants que de changer leurs idées. Dans tous les cas, c'est l'œuvre du temps. Mais en Irlande, plusieurs causes paralysent le système de l'instruction agricole, causes qui ne se rencontrent pas ailleurs, et qui sont telles qu'elles auraient dû rendre inutile un système moins bien calculé.

La première de ces causes est la pauvreté. Le père ne peut trop souvent ni pourvoir aux dépenses de son enfant pour lui faire fréquenter l'école, ni se passer de son travail. Souvent même, le jeune enfant est obligé de s'engager chez un fermier, à l'âge où il profiterait le plus des leçons de l'école.

Une deuxième cause qui paralyse le système d'instruction agricole de l'Irlande est celle-ci: l'Ecole-Normale Nationale et les fermes-écoles mixtes. Toute l'Irlande catholique est contre le système des écoles mixtes, et demande des écoles séparées. Ainsi, ce système d'enseignement agricole, qui pourrait, il me semble, très-bien réussir dans un autre pays, n'est pas tout-à-fait approprié aux besoins de l'Irlande catholique. Pour que ces fermes-modèles et fermes-écoles ordinaires fussent plus utiles aux fermiers de l'Irlande, il faudrait que les établissements où sont formés les instituteurs, fussent catholiques; que les fermes-écoles fussent la plupart catho-

liques, puisque la majorité, c'est-à-dire, les soixante dix sept centièmes de la population d'Irlande est catholique. Il n'y aurait plus alors de danger pour la Foi; le clergé approuverait les fermes-modèles et les fermes-écoles, et favoriserait les instituteurs. Et les fermiers catholiques de l'Irlande, essaieraient de faire instruire leurs enfants, et de s'instruire eux mêmes des leçons et des exemples donnés par des institutions établies au milieu d'eux et pour eux.

Quoiqu'il en soit ainsi, Mr. le Ministre, j'ai pensé que vous pouviez mieux juger des résultats plus que satisfaisants obtenus à Glasnevin, par le tableau ci-joint des dépenses et des recettes de l'établissement.

#### Tableau.

DÉPENSES ET RECETTES DES FERMES DE  
GLASNEVIN, DEPLUS LE 31 MARS 1866  
JUSQU'AU 31 MARS 1867

#### Petite ferme.

PORTÉ AU DÉBIT.

Valeur en mains au commencement de l'année.....	£95 6 10
Loyer du terrain.....	22 14 2
Semence, engrais, nourriture du bétail, etc.....	20 11 11½
Bétail acheté.....	£33 7 6
Achat d'instruments et réparations.....	6 11 1
Main d'œuvre.....	11 2 9½
Divers.....	1 2 6
Balance ou revenu.....	67 15 10
<b>Total.....</b>	<b>£258 12 8</b>

PORTÉ AU CRÉDIT.

Reçu pour vente de grains et graines de semences.....	£ 1 19 10
Pour patates et racines.....	20 13 10
Produit du bétail et de la laiterie (1980¼).....	128 15 4
Valeur en mains à la fin de l'année.....	107 3 8
<b>Total.....</b>	<b>£258 12 8</b>

#### FERME-INTERMÉDIAIRE.

PORTÉ AU DÉBIT.

Valeur en mains au 31 Mars 1866.....	£291 3 9
Montant des dettes 323¼9, loyer 1821¼3.....	107 5 0
Semences, engrais, &c., 770¼00 Bétail acheté 1716¼0.....	124 6 11
Instruments acheté et réparés.....	32 2 7½
Main-d'œuvre 874¼9½, divers 316¼3½.....	59 11 6
Achat pour nourrir le bétail.....	33 0 1
Balance ou revenu.....	126 16 6½
<b>Total.....</b>	<b>£ 774 6 0</b>

PORTÉ AU CRÉDIT.

Reçu pour vente de grains et de graines de semences.....	£ 107 6 8
--	-----------

Patates et racines 45¼3, Bétail vendu 509¼9.....	27 18 0
Produits de la laiterie.....	256 4 8½
Divers 82¼0, Dettes 673¼6½.....	37 15 6½
Valeur en mains à la fin de l'année.....	345 1 1
<b>Total.....</b>	<b>£ 774 6 0</b>

#### Grande-Ferme.

PORTÉ AU DÉBIT.

Valeur en mains.....	£ 1552 8 2½
Montant des dettes.....	85 10 2
Payé pour animaux (bêtes à cornes, chevaux, &c.).....	480 5 1
Nourriture du bétail 6702¼7, main-d'œuvre 4032¼5.....	536 15 0
Engrais 2477¼4, Instruments 2671¼2.....	257 8 6
Semences 1273¼4, Attelage 747¼1.....	101 0 5
Huiles, peintures, médecine.....	11 19 10
Laiterie 17¼0, divers 334¼11½, améliorations 645¼2.....	50 1 1½
Charbon utilisé sur la ferme.....	20 0 0
Rente ou loyer.....	555 13 10
Balance ou revenu.....	145 3 7½
<b>Total.....</b>	<b>£ 3799 5 9</b>

PORTÉ AU CRÉDIT.

Produits de la laiterie	£ 747 14 1½
Vente du bétail, chevaux, moutons, &c....	652 8 8½
Blé, avoine, orge, foin, Patates, lin, choux.....	270 12 4½
Saillies des étalons 550¼11, divers 52¼9.....	118 10 0½
Dettes.....	30 3 8
Valeur en mains.....	119 2 1
Améliorations 649¼2, Immeubles 275¼4.....	1749 4 3
Loyer de la loge "Albert".....	46 4 6
<b>Total.....</b>	<b>£ 3799 5 9</b>

Au 31 Mars 1868, les revenus étaient :

Petite-Ferme.....	£ 49 13 1
Ferme-Intermédiaire.....	60 1 8
Grande-Ferme.....	416 17 5
<b>Total.....</b>	<b>£ 526 12 2</b>

Le revenu total des trois fermes est de £342¼16¼0 sterling. Il faut cependant en retrancher le prix du travail des élèves; on estime en Irlande et en Angleterre le prix moyen de la main d'œuvre, par acre, sur une grande ferme, à £2¼10¼0, ou £3¼0¼0. Le prix de la main d'œuvre, pour toute la ferme de Glasnevin s'élèverait donc pour 168 acres environ en culture à £420 ou £504, et celui des élèves par conséquent à £104, ou £248. Alors le revenu de la ferme ne serait que de £178 ou de £94. Le salaire de l'intendant des travaux de la ferme n'est pas entré dans le compte des dépenses

(1) Ce montant n'est guère plus élevé que le budget de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grigon.

parce que cet Intendant est sensé remplace le propriétaire ou fermier qui exploite une ferme pour son propre compte.

Les revenus de la " Grande-Ferme " de Glasnevin ne sont pas, proportionnellement à l'étendue de chaque ferme, aussi élevé que ceux de la moyenne et de la petite ferme ; cela est dû à des pertes d'animaux qu'a éprouvées la " Grande-Ferme " et à des dépenses de bâtisses qui ont été érigées cette année (1865-66). Elle n'avait pas non plus l'avantage d'avoir un sol aussi amélioré que celui des deux autres fermes.

A Glasnevin, les revenus nets ont considérablement augmentées ces deux dernières années. Au 31 Mars 1868, ils étaient de plus de £300, et au 31 Mars 1869, ils s'élevaient à plus de £500 de bénéfice net.

Quand aux autres fermes-modèles de l'Irlande, sous la Direction du Bureau des Commissaires, la plupart en 1866 ont donné des revenus; quelques unes cependant ont éprouvé un déficit, mais au 31 Mars 1869 il n'y en avait qu'une seule, (et le fait mérite d'être noté,) qui présentât un déficit dans ses comptes, et encore n'étaient-ils pas considérables.

D'ailleurs, on ne doit pas attendre d'une ferme-modèle annexée à une école, qu'elle donne des revenus aussi élevés que ceux d'une ferme qu'un fermier ou propriétaire cultiverait pour son propre compte. Le directeur d'une ferme-modèle est souvent obligé de faire des travaux qui demandent des dépenses, sans donner aucun profit, comme certains travaux d'embellissement pour satisfaire aux exigences du public et des visiteurs. Il lui faut cultiver des plantes, des céréales, élever ou acheter quelques animaux, uniquement pour l'instruction des élèves qui fréquentent l'école.

Et je pourrais ajouter que pour fournir aux élèves un plus grand champ d'expériences utiles et instructives, une ferme-modèle annexée à une école ne devrait pas, il me semble, être tenue de verser des bénéfices dans le Trésor Public, mais devrait pouvoir les consacrer à de nouvelles améliorations, comme cela se fait à Gembloux.

Je n'ai pu me procurer que le montant brut des dépenses pour l'année 1868 ; il est de £7894 ; ces deux sommes relativement si minimes ne manqueraient pas d'attirer l'attention de tous ceux qui s'occupent d'agriculture, quand on songe qu'elles ont répondu aux dépenses d'environ 100 établissements ou 109 en 1866, comme je l'ai dit plus haut.

Je suis certain, M. le Ministre, que vous connaissez bien mieux que moi les besoins du pays, l'esprit de ses habitants, leur goût et leurs aptitudes à s'instruire dans la science de l'agriculture. Je pense bien aussi qu'après

avoir lu le rapport que je vous présente des systèmes d'enseignement agricole suivis en France, en Belgique et en Irlande, vous saisirez bientôt lequel de ces systèmes, ou quelles parties de chacun d'eux serait introduit avantageusement dans notre pays. Cependant, comme vous avez bien voulu me charger d'étudier cette question, vous me permettrez de vous faire connaître ce que je pense de chacun de ces systèmes, ou plutôt de vous dire quels établissements d'enseignement agricole je voudrais voir fonctionner dans la Province de Québec.

Je crois, M. le Ministre, qu'aucun des systèmes suivis en France, en Belgique ou en Irlande, pris séparément, ne peut répondre aux besoins du pays, mais que dans les programmes de chacun d'eux, nous trouverons beaucoup de choses que nous pourrions emprunter avec fruit. Nous avons besoin, il me semble, dans la Province de Québec d'institutions qui puissent répandre la science de l'agriculture chez les enfants, chez les jeunes gens, et chez les cultivateurs. Ainsi, un établissement dans le genre de " l'Institution Albert " ou de l'Institut Normal Agricole de Beauvais, mais modifiés, devrait être adopté pour l'instruction des jeunes gens. Des conférences publiques et gratuites, comme on en donne en Belgique, seraient, je crois, d'une grande utilité pour la classe des personnes qui cultivent aujourd'hui leurs terres. Si, à ces deux genres d'instruction, on joignait l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, on aurait un système d'enseignement agricole qui produirait de très-bons résultats.

Pourquoi préférer les établissements de Gembloux, de Beauvais et de Glasnevin à l'Ecole Impériale de Grignon, et à d'autres établissements du même genre que l'on trouve en Angleterre et en Allemagne et qui certainement contribuent plus que les institutions que je propose d'établir ici, à faire avancer la science de l'Agriculture ? Je le répéterai encore, il est à désirer qu'il y ait des écoles d'Agriculture comme celle de Grignon, dans des pays riches en capitaux comme le sont la France, l'Angleterre et l'Allemagne, et je serais le premier à regretter la disparition de ces grandes institutions qui existent aujourd'hui ; mais dans un pays jeune comme le nôtre, où les capitaux du Gouvernement et des particuliers, surtout des cultivateurs, ne sont pas abondants, de semblables écoles exigeraient trop de dépenses et ne seraient pas en rapport avec nos ressources. Je crois que pour le moment il nous suffit de profiter, de nous emparer des connaissances que communiquent les grandes écoles d'Agriculture de l'Europe, et de les répandre

parmi la classe agricole de notre pays, et je crois que nous pourrions y réussir avec le système que je propose.

Quelques unes des modifications importantes que je voudrais voir introduire dans les écoles d'agriculture du genre de celles de Gembloux, de Beauvais et de Glasnevin, sont celles-ci : Rendre l'admission plus facile qu'à Beauvais, et moins dispendieuse, parce qu'il n'y a pas en Canada assez de cultivateurs qui voudront procurer à grand frais une éducation agricole à leurs enfants.

Plus qu'à l'Institut de Gembloux, il faudrait joindre à la théorie de la pratique, et de cette pratique que l'on acquiert surtout par le travail manuel, y établir une classe pour l'enseignement de l'agriculture, aux élèves instituteurs de l'Ecole Normale. En se modelant sur Glasnevin, je crois qu'il faudrait un peu renforcer les études de la science agricole, en diminuant le nombre des heures consacrées au travail manuel, et augmenter le nombre d'heures consacrées à l'étude.

Pour qu'un établissement de ce genre soit fréquenté et prospère dans ce pays, il faut procurer aux élèves qui voudront en suivre les cours non seulement les moyens, au sortir de l'école, d'exploiter mieux leurs fermes, mais encore ouvrir une carrière à plusieurs de ces élèves ; car encore une fois, les élèves qui voudront consacrer deux ou trois années à l'étude de l'agriculture uniquement pour apprendre l'art de bien cultiver une propriété d'une étendue à peu près égale à celle de la plupart des terres exploitées en Canada, ces élèves, dis-je, ne seront avant longtemps peut-être pas assez nombreux. Les grands établissements d'enseignement agricole de l'Europe sont très-fréquentés, parce que les élèves qui étudient peuvent devenir, après leurs cours, ou de grands fermiers ou de grands propriétaires cultivant pour leur propre compte, ou des intendants fermiers sur de grandes fermes, ou enfin des Professeurs d'agriculture.

Comment ouvrir en Canada aux élèves qui étudient la science de l'agriculture une carrière qui serait utile, et aux jeunes gens qui l'embrancheraient et surtout au pays ? C'est, je crois, en établissant sur tous les points du pays des conférences publiques et gratuites sur l'agriculture pour la classe des cultivateurs. Bien qu'il y ait en Canada, comme il y en a en Europe, ainsi qu'on me le faisait remarquer, un certain nombre de cultivateurs qui sont peu soucieux d'acquérir la science de l'agriculture, soit par apathie, soit par suffisance, il y en a cependant un nombre plus grand qui seraient tout-à-fait heureux de trouver une occasion facile de s'instruire de quelques con-

naissances qui leur seraient utiles. Cette occasion serait de leur procurer la facilité de suivre des conférences sur l'agriculture ; si, avec le temps, le gouvernement établissait quelques fermes-modèles dans les localités où le besoin s'en fait le plus sentir, elles aideraient beaucoup au succès des conférences.

Enfin, en introduisant l'enseignement agricole dans les Ecoles primaires, et c'est sans doute par là qu'il faut commencer, ce serait, je crois, jeter dans l'esprit des enfants des cultivateurs des semences qui ne manqueront pas de produire dans le temps des fruits abondants et précieux. On dit souvent et avec raison que la jeunesse, l'enfance bien élevée et bien instruite, est l'espoir de la nation. La richesse de notre pays dépendant surtout de la bonne culture de notre sol, une jeunesse qui aurait le goût de l'agriculture et qui en aurait la science, devrait, il me semble, contribuer beaucoup à procurer au pays la richesse et la prospérité.

Quelque soit le système que l'on adopte, il doit être, autant que possible, mis à la portée du plus grand nombre des cultivateurs et en rapport avec leurs ressources ; il faut en quelque sorte instruire le peuple sans qu'il lui en coûte, et quelques personnes mêmes, sans qu'elles s'en doutent. C'est de cette manière qu'on a répandu la science de l'agriculture parmi les fermiers de la Belgique.

Pour introduire dans la Province de Québec un bon système d'enseignement agricole, le gouvernement, il est vrai, aura quelques dépenses à faire, mais celui que je suggère ne serait pas, je crois, très dispendieux. D'ailleurs, le fût-il un peu, il ne faudrait pas pourtant le rejeter, à moins qu'on n'en adopte un autre qui offre de plus grandes chances de succès. Le gouvernement, autant et plus que le spéculateur et le marchand, peut espérer que dans les dépenses faites pour une entreprise dont les résultats lucratifs sont sûrs, il sera approuvé de tout le pays ; car du moment que le cultivateur peut obliger le sol à produire le plus avec le moins de dépenses, la richesse agricole et par là la richesse du pays augmenteront. Les revenus du gouvernement devront augmenter dans la même proportion.

Il ne me reste, Monsieur le Ministre, qu'à vous remercier de la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer en me donnant une mission aussi importante. Je serai doublement heureux si mes observations peuvent servir une cause qui m'a toujours été chère.

Je suis avec respect,  
Monsieur le Ministre,  
Votre humble Serviteur,  
J. O. GODIN, P<sup>TR</sup>E

Pour la Semaine Agricole.

## La routine vaincue par le progrès.

### PREMIERE PARTIE.

#### CHAPITRE XXIII.

VISITE DE M. BLANCHARD SUR LA FERME DE PROGRÈS.—NOUVEAUX ARRANGEMENTS AVEC LUI.—LETTRE DE CHARLES SUR LES PLANTES SARCLÉES.

M. Blanchard ayant appris par quelqu'un de la Bruyère, toutes les nouvelles inventions de Progrès, en fut tellement courroucé que malgré le froid et les mauvais chemins, il prit parti de se rendre chez son fermier, pour mettre fin à tout cela.

Comme à l'ordinaire, il arrêta d'abord chez Routineau, pour se mieux renseigner ; et là il eu le détail de tout ce que Progrès avait fait de nouveau ; ces nouvelles ne firent que l'irriter d'avantage, et quand il arriva à la ferme, la colère l'aveuglait.

Ayant aperçu Marguerite qui était occupée à ses fromages, il lui demanda d'un ton à la faire entrer sous terre :

—Femme, où est votre mari ?

—Monsieur, entrez donc, lui dit gracieusement cette brave femme ; il est dans le champs, je vais l'envoyer chercher.

—Non, non, je vais aller le trouver moi-même, pour lui faire payer sa témérité.

—Mais, Monsieur, vous devez avoir froid ; si vous vouliez prendre quelque chose pour vous réchauffer, il arriverait pendant ce temps là.

—Non, je vous le répète, je n'ai pas besoin de vos politesses affectées.

—Allons, Monsieur, puisqu'il en est ainsi, je vais vous conduire moi-même :

Et elle partit devant M. Blanchard. Pour se rendre au champ, il fallait passer devant le gros tas de pavés retirés des écuries. En l'apercevant, M. Blanchard s'écria :

—Ah ! Ah ! les voilà donc ces pavés, on ne m'avait donc pas trompé.

—Eh ! oui, Monsieur, et j'espère que vous serez si content de tout cela, que vous nous ferez bâtir une nouvelle étable ; et c'est dans cet espoir que nous avons mis ces pavés-là.

—Vous faire bâtir une nouvelle étable ! mais voulez-vous vous moquer de moi, bonne femme ? Où voulez-vous que je prenne de l'argent pour vous bâtir une nouvelle étable ? D'ailleurs, pourquoi faire ? Vous en avez assez. Qu'est-il besoin de rien changer à ce qui est fait ? Ah ! j'ai appris de belles choses, et du train que vous y allez, nous allons bientôt dégringoler tous ensemble.

—Mais j'espère le contraire, Monsieur.

—Vous ne savez pas ce que vous dites, vieille entêtée, et au lieu de donner de bons conseils à votre mari, et de continuer à faire votre petit bonhomme de chemin, parce que vous avez hérité de quelques sous, vous vous croyez des richards et vous voulez tirer du grand. Et ce n'est pas assez d'avoir envoyé vos enfants, je ne sais où, ce qui prive ma terre de leur travail qui lui était dû, vous me bouleversez encore mes étables. Ah ! bien oui, bâtir.... c'est à plus bête que moi.

En achevant ces mots, on arriva à la pièce de terre où Progrès se trouvait avec ses domestiques et ses journaliers.

Il ne s'attendait pas à cette visite, car M. Blanchard ne venait jamais à cette saison, et il sentit qu'il allait y avoir du grabuge.

—Eh ! bien, que faites-vous là, Monsieur Progrès ? dit M. Blanchard, avec ironie. Je vois que vous êtes fatigué de ma terre, et que vous désirez qu'elle passe en d'autres mains. Mais vous feriez bien mieux de ne rien gêner avant de vous en aller.

—Mais, maître, au lieu de la gêner, je l'améliore.

—Taisez-vous, car Routineau m'en a dit long sur le bel effet de vos travaux ; et vous savez qu'il est maître de ces matières. D'ailleurs, personne fait comme vous, et je vous prie, à l'avenir, de ne pas prendre ces grands airs et de faire à votre avis, sans mon consentement.

—Allons, allons, mon bon Monsieur, appeaisez-vous, reprit Progrès ; vous savez que je vous ai dit que quand votre moitié diminuerait, il serait temps de faire nos comptes ensemble.

—Vous ne savez ce que vous dites ; il sera bien temps quand vous aurez ruiné mes terres ? Et où prenez-vous cette marne ?

—Mais, Monsieur, où je la trouve.

—Mais encore, où ?

Progrès qui était déterminé à continuer l'emploi de la marne mena tout doucement son maître à la manière.

Ce fut bien autre chose quand M. Blanchard vit l'excavation. Mais Progrès le laissa crier, se fâcher, se répandre en injures, et lorsque sa colère fut un peu apaisée, il le ramena vers la maison, et le conduisit, sans faire semblant de rien, à l'étable de ses vaches.

—Eh ! bien, Monsieur, trouvez-vous que l'étable ait mauvaise mine, arrangé comme cela ?

M. Blanchard ne connaissait pas grand'chose aux étables ; mais, comme il pouvait passer derrière les vaches sans se couvrir de fumier jusqu'aux chevilles, comme c'est l'ordinaire dans les étables mal tenues, il se tut d'abord, et dit ensuite :

—C'est bien cela, mais du fumier, vous n'en ferez plus.

Progrès lui montra sa fosse qui était plus pleine qu'il ne l'avait jamais vue, et M. Blanchard fut obligé de se taire.

—Voyez, dit Marguerite qui les suivait, mes vaches ne pourront plus tenir ici, quand mes deux génisses auront des vaux; il faudra de toutes nécessités bâtir pour les loger. Oui, dit Progrès, et j'amènerai des pierres pour la bâtisse chaque fois que j'aurai un moment.

Non, je vous le répète, reprit M. Blanchard, je n'ai pas d'argent; tout ce que vous pourrez dire sera inutile, je ne bâtirai pas. Ma ferme a toujours marché avec les étables qu'elle a, elle marchera encore comme ça.

En ce moment, M. Martineau, averti de la présence de M. Blanchard, arriva près d'eux, et après les politesses d'usage, prit la parole en ces termes :

—Eh ! bien, Monsieur, je viens d'entendre que vous n'avez pas d'argent pour bâtir; mais si Progrès vous proposait un nouvel arrangement, l'accepteriez-vous ? Progrès vous prêtera de l'argent pour bâtir l'étable, et vous lui paierez l'intérêt à cinq pour cent, jusqu'à ce que vous puissiez le rembourser.

Bien que Progrès ne s'attendit pas à cette proposition, il avait si grande confiance dans la prudence de M. Martineau, qu'il le laissa dire.

—Ah ! diable, voilà le monde renversé, dit enfin M. Blanchard, après un moment de réflexion; car il avait été surpris par cette proposition; je penserai à cela, Monsieur, et je vous rendrai réponse; mais je vous avoue que je crains de voir Progrès faire des folies et manger le peu dont il a hérité.

—Soyez tranquille, reprit M. Martineau, je répons de lui, si vous le laissez faire un peu à sa mode.

M. Blanchard, calmé par les paroles de M. Martineau, répondit qu'il pardonnait à Progrès tout ce qu'il avait fait jusqu'à ce moment, mais qu'il devrait prendre garde pour l'avenir.

Progrès se sentit vivement blessé dans son amour propre, mais suivant sa sage habitude, il laissa partir son maître, sans rien lui répliquer d'offensant. Mais lui et sa bonne Marguerite, qui étaient des gens d'un grand sens, étaient peinés que M. Blanchard n'eût pas accepté tout de suite.

Pendant que les deux époux causaient ensemble de leurs affaires et de leurs projets, on leur apporta une lettre de Charles, qui n'avait pas écrit depuis assez longtemps. Elle causa une grande joie à ses bons parents.

Sa santé était bonne; il était heureux chez son maître, et il avait l'assurance d'être payé comme compagnon, dès le mois suivant. Il disait de plus, qu'il allait à une école de dessin linéaire, qui se tenait dans la ville. Le dessin linéaire est l'art

d'apprendre à lever des plans, à tracer les contours des machines et des instruments, ce qui est très utile à un ouvrier charron et à un mécanicien. Il apprenait aussi la tenue des livres. La petite bourse se trouvait bien un peu ébréchée de toutes les dépenses que ses études lui occasionnaient, mais pas autant que s'il avait fait des fêtes. Enfin, il terminait sa lettre en disant qu'il venait souvent des agriculteurs très habiles acheter des instruments à la fabrique de son maître, et qu'il était heureux de les entendre causer.

Il ajoutait en *post-criptum*, que les gens de la boutique fabriquaient beaucoup de houes à cheval, pour rechausser les betteraves et les patates, et que lorsqu'ils auraient, à la Bruyère, beaucoup de légumes à rechausser, qu'il leur enverrait une de ces houes à cheval, avec laquelle, ils pourraient rechausser six arpens par jour, avec un seul homme et un seul cheval; qu'enfin, il enverrait à sa mère, un petit livre avec lequel elle apprendrait à reconnaître les bonnes vaches laitières, rien qu'en les examinant, et même lorsqu'elles ne seraient encore que veaux; ce qui lui donnerait le moyen d'acheter de bonnes vaches et de faire beaucoup plus de beurre et de fromage.

Tout cela intéressait tellement Progrès et Marguerite, qu'ils relurent dix fois la lettre de leur cher enfant, et que Marguerite courut la porter chez M. Martineau, où on la relut encore plus d'une fois.

L'annonce du petit livre sur les vaches intriguait vivement Marguerite et Delle Eléonore. Elles avaient peine à croire qu'il fut possible de reconnaître si une vache, et surtout une génisse, serait bonne laitière; mais comme elles savaient que Charles n'était pas menteur, elles attendirent le livre promis, avec une vive anxiété.

M. Martineau écrivit dès le soir même à Marcel pour avoir des renseignements sur la culture des betteraves, que Marguerite voyait déjà dans les auges de ses vaches.

Un loup ne mange point l'autre  
Quand on parle du loup on en voit la queue.  
Il faut hurler avec les loups.

La faim fait sortir le loup du bois.  
Connu comme le loup blanc.

A bien petite occasion,  
Se saisit le loup du mouton.

On crie toujours le loup plus grand qu'il n'est.  
Le lièvre revient toujours à son gîte.

On ne prend pas le lièvre au tambourin.

A l'ongle on connaît le lion,

C'est l'âne couvert de la peau du lion.

Les grandes hacquenées ne font pas les grandes journées.

Un bon cheval fait les lieues courtes.

Tel a bon cheyal qui va bien à pied.

## La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 27 OCTOBRE 1870.

### Conseil d'agriculture de la Province de Québec.

Montréal 26 oct. 1870.

Présents : MM. L. Archambault, U Archambault, Benoit, Beau bien, Browning, DeBlois, Gaudet, Joly, Lévêque, Marsan, Massüe, Ross, Sommerville et Tassé.

Lecture des procédés de la dernière assemblée, qui sont approuvés.

Hon. L. Archambault, secondé par M. L. Lévêque, propose : Que M. H. G. Joly soit réélu Président du Conseil pour l'année 1870-71; *adopté unanimement.*

M. L. Beaubien, secondé par M. Browning, propose : Que M. Cochrane soit réélu Vice Président; *adopté unanimement.*

Lecture d'une pétition du Comté de Berthier demandant pour ce Comté la permission de changer le règlement du Conseil de manière à ce que la tonte des moutons soit faite le ou après le 1er. avril au lieu de le ou après le 1er. mai.

La considération de cette motion est remise à la prochaine assemblée.

Lecture d'une pétition de plusieurs citoyens du Township de Compton demandant qu'une Ecole d'agriculture pour la population anglaise des Cantons de l'Est soit fondée à Compton.

Mr. Tassé, secondé par Mr. Browning, propose : Que cette pétition soit référée au même comité qui est chargé d'examiner les pétitions des collèges de Lennoxville et de St. Francis avec instruction de faire rapport à la prochaine assemblée.

Le Conseil s'ajourne à 1½ heure P. M.

SEANCE DE 1½ HEURE P. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait la lecture d'une lettre de M. Blackwood, Président de la Société d'Agriculture de Shefford demandant que certains changements soient faits aux règlements généraux du Conseil en faveur de cette Société.

M. L. Beaubien, secondé par M. Browning, propose : Que la pétition de Mr. Blackwood reste sur la table jusqu'à la prochaine assemblée du Conseil, pour plus amples informations.

M. Ross, secondé par M. Sommerville, propose en amendement : Que le Comté de Shefford soit exempté de faire un parti de labour l'an prochain M. Massüe, secondé par M. Tassé

propose en amendement à l'amendement: Que le Comté de Shefford se conforme aux règlements passés par ce Conseil et qu'il ne soit pas exempté de faire un parti de labour. La motion en amendement à l'amendement étant mise aux voix est perdue sur la division suivante :

Pour; MM. U. Archambault, Benoit, Gaudet, Lévêque, Massüe et Tassé (6).

Contre: MM. L. Archambault, Beaubien, Browning, DeBlois, Marsan, Ross et Sommerville (7).

La motion en amendement étant mise aux voix, est perdue sur la division suivante :

Pour:—MM. L. Archambault, Marsan, Ross et Sommerville (4).

Contre:—MM. U. Archambault, Beaubien, Benoit, Browning, De Blois, Gaudet, Lévêque, Massüe et Tassé (9).

La Motion principale étant alors mise aux voix est perdue sur la division suivante :

Pour:—MM. L. Archambault, Beaubien, Browning, Marsan et Ross (5)

Contre:—MM. U. Archambault, Benoit, DeBlois, Gaudet, Lévêque, Massüe, Sommerville et Tassé. (8)

Proposé par Mr. Tassé, secondé par Mr. L. Archambault: Qu'à l'avenir personne ne sera admis et entendu devant le Conseil pour soutenir des pétitions sans avoir obtenu un ordre préalable du Conseil pour cette fin. (Adopté.)

Mr. Tassé, secondé par Mr. Marsan, propose: Que chaque Société d'Agriculture aura la faculté de faire concourir chaque paroisse ou Township de comté séparément pour les terres les mieux tenues, sans rien changer aux concours de Comté, mentionnés dans les règlements donnés par le Conseil, pourvu que chaque paroisse ou Township qui concourt, renferme au moins dix membres et souscrive le tiers au moins des prix qui lui seront offerts. (Adopté.)

Mr. Tassé, secondé par Mr. Marsan, propose: Que le Conseil d'Agriculture aura la faculté de nommer un des trois Juges pour le concours de paroisses et de Comtés pour les terres les mieux tenues et les pièces de grains et de légumes sur pied: si ce juge n'est pas nommé le ou avant le 1er avril, les directeurs des Sociétés les nommeront tous les trois. (Adopté.)

M. Massüe, secondé par M. Browning propose: Qu'un comité soit nommé pour examiner les clauses de la loi d'agriculture ayant rapport à l'action que doit prendre la chambre des arts et manufactures dans les expositions provinciales, et faire amender cette loi s'il y a lieu et que ce Comité soit composé de MM. le Président, Beaubien, Browning et le moteur. (Adopté.)

M. Browning, secondé par M. U. Archambault propose: Que ce Conseil étant un corps public et ses déli-

bérations étant d'un grand intérêt surtout pour la population agricole, la presse soit informée du temps des réunions du Conseil et soit invitée à y assister.

M. Massüe, secondé par M. Benoit, propose: Que la considération de la motion de M. Brownig soit remise à la prochaine assemblée du Conseil pour plus amples informations.

POUR.—MM. L. Archambault, U. Archambault, Beaubien, Benoit, De Blois, Gaudet, Lévêque, Marsan, Massüe et Ross (10).

CONTRE.—MM. Beaubien, Browning et Tassé (3).

Lecture d'une lettre de M. E. Barnard, rendant compte des lectures sur l'agriculture qu'il a données dans divers Comtés, à la demande du Conseil d'Agriculture. Le Secrétaire reçoit ordre de remercier M. Barnard au nom du Conseil pour les services qu'il nous a rendus par ces lectures, le priant de les continuer, et que comme indemnité pour frais de voyage, etc., une somme de \$100 soit présentée à ce Monsieur.

Le Conseil s'ajourne à demain, à 9 heures, A. M.

JEUDI, 27 OCTOBRE, A 9 HEURES, A. M.

Présents: MM. Archambault, Beaubien, Benoit, Browning, De Blois, Gaudet, Joly, Lévêque, Marsan, Massüe et Tassé.

M. De Blois, secondé par M. Tassé, fait motion: Que les Ecoles d'Agriculture qui reçoivent une allocation du Conseil d'Agriculture, fassent, sous le plus court délai, leur rapport annuel en faisant mention de l'emploi de ces deniers. (Adopté.)

Mr. DeBlois, secondé par M. Lévêque, propose: Qu'il soit pris des mesures spéciales pour qu'à la prochaine session de la législature provinciale, les lois relatives à l'agriculture soient amendées de manière à ce que tous les deniers votés pour les fins agricoles soient mis sous le contrôle du Conseil d'Agriculture. (Adopté.)

Mr. Benoit, secondé par Mr. Massüe, propose: Qu'une pétition du Conseil d'Agriculture soit adressée au gouvernement de la Province de Québec, le priant de porter l'allocation spéciale du Conseil d'Agriculture à la somme de \$8000 au lieu de \$4000. (Adopté.)

Mr. DeBlois, secondé par Mr. Gaudet, propose: Que le compte rendu des différentes allocations faites par ce Conseil aux Ecoles d'Agriculture soit publié dans les journaux agricoles. (Adopté.)

Le Conseil reprend la considération de la motion de Mr. Massüe, en date du 3 Février dernier, au sujet d'offrir un prix pour le meilleur traité d'agriculture pratique. Cette motion est adoptée avec les amendements suivants:

Considérant qu'il est urgent de procurer aux cultivateurs, un traité d'a-

griculture théorique et pratique adaptée à leurs circonstances particulières, de climat, de sol, de débouchés, de main-d'œuvre et de capitaux, il est résolu: Qu'un concours soit immédiatement ouvert, et qu'un prix de \$300 avec médaille d'or, soit accordé pour le meilleur traité, soit en français, soit en anglais, pourvu qu'il soit jugé d'un mérite suffisant.

Conformément à cette résolution, le programme suivant a été adopté:

1o. Il est ouvert un concours pour le meilleur traité d'agriculture théorique et pratique adapté aux conditions particulières de climat, de sol, de débouchés, de main-d'œuvre et de capitaux de la Province de Québec

2o. Les concurrents devront accompagner leur travail du prix auquel ils s'engageront à livrer au Conseil d'Agriculture, mille copies de ce traité.

3o. Les concurrents devront déposer avant le 1er Novembre 1871 leur travail au Bureau du Conseil d'Agriculture à Montréal, sous pli cacheté et sans autre signature qu'un nom de plume, afin d'assurer à tous une appréciation impartiale de leur mérite.

Mr. Marsan, secondé par Mr. U. Archambault, fait motion: Qu'un comité composé de MM. Tassé, Beaubien, Massüe, Joly, et DeBlois soit nommé pour examiner le "Petit manuel d'Agriculture de Mr. A. LaRue et faire rapport à la prochaine assemblée. (Adopté.)

Le Conseil d'Agriculture discute longuement la question du journalisme agricole, après quoi M. Browning, secondé par Mr. Benoit, propose: Que les arrangements actuels avec les Imprimeurs-Editeurs de la *Semaine Agricole* soient continués pour une nouvelle période de six mois à dater de l'expiration du présent arrangement. (Adopté.)

Mr. Marsan, secondé par Mr. Massüe, propose: Que la somme octroyée annuellement par ce Conseil aux Ecoles d'Agriculture soit payable par quartier à partir du 1er. Juillet de chaque année, l'effet de la présente motion s'appliquant à la présente année. (Adopté.)

Mr. Browning, secondé par Mr. Beaubien propose: Qu'un Comité composé de MM. Beaubien Massüe et le moteur soit autorisé à faire préparer et accorder des Diplômes à certains exposants qui ont été particulièrement recommandés par les juges. (Adopté.)

Mr. Tassé, secondé par Mr. Beaubien, propose: Qu'il soit bien entendu qu'à l'avenir la somme de \$800 votée par la législature à chaque Ecole d'Agriculture, fera partie des \$2000 accordées par le Conseil à chacune de ces Ecoles. (Adopté.)

Proposé par Mr. Browning, secondé par Mr. Beaubien: Que le Comité de direction des Sociétés d'Agriculture soit requis de préparer une formule

de questions auxquelles devront répondre toutes les Sociétés d'Agriculture au sujet de leurs opérations pour l'année passée, et une forme de compte donnant un état détaillé et classifié de leurs recettes et de leurs dépenses, ainsi que le nombre des membres français et anglais composant cette société et toutes les autres informations qui seront jugées utiles. (Adopté.)

M. Beaubien donne ici quelques explications et quelques détails sur la mission confiée au comité d'exposition d'aller visiter les expositions de New York et de Toronto. M. Beaubien explique pourquoi le comité a décidé de se rendre à St. Louis, Missouri, et les renseignements qu'il donne ayant paru satisfaisant, M. Marsan, secondé par M. Tassé, propose : Que des remerciements soient votés aux membres du comité qui ont visité les expositions de Utica, St. Louis et Toronto, et que ces messieurs soient priés de préparer un rapport de leur visite, ce rapport devant être d'une grande utilité à ce Conseil. (Adopté.) Et le Conseil s'ajourne.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,  
Secrétaire,  
C. A. P. Q.

### Le 3me. Volume de la Semaine Agricole.

Nos lecteurs recevront avec ce numéro, qui est le premier de notre seconde année la table de matière du second volume de la *Semaine*. S'ils lisent cette table avec attention, ils verront les efforts faits pour les intéresser. Les informations qui y sont consignées ont été puisées aux meilleures sources et sont de nature à renseigner, d'une manière certaine, tous les cultivateurs qui désirent se rendre compte des meilleurs procédés en agriculture.

Nous donnons en outre une table des gravures ainsi qu'un index à l'usage de nos collaborateurs et correspondants. Les lecteurs y trouveront la désignation des hommes dévoués, qui, après s'être livrés à des études solides, font part au public de leurs connaissances, et rendent ainsi un immense service à leurs concitoyens. Nous espérons que leur bon exemple sera suivi par un plus grand nombre et que nous verrons doubler la liste de nos assistants dans ce nouveau volume que nous commençons.

Avec le numéro-prospectus et le demi-numéro d'aujourd'hui qui con-

tient la table, les abonnés auront reçu pendant l'année, cinquante-deux numéros et demi.

Nous espérons que nos lecteurs prouveront leur appréciation de notre œuvre en s'efforçant de nous faire parvenir un nouvel abonnement en sus du leur.

#### Nos correspondances.

Nous terminons, aujourd'hui, le rapport de Mr. l'abbé Godin à l'exclusion de beaucoup d'autre matière, afin que tous ceux qui s'intéressent à cette excellente étude du meilleur système d'instruction agricole, puissent la suivre plus facilement. Nos correspondances en retard, paraîtront la semaine prochaine.

#### Puits Instantanés.

Nous avons parlé, à plusieurs reprises, de ces puits, excessivement économiques et qui sont appelés à rendre d'immenses services aux cultivateurs. Cet été, par exemple, combien auraient donné de fortes sommes pour s'assurer un de ces puits ? Mr. Jodoin, M. P.P., pour Chambly, nous informe qu'il s'en est fait faire un dans une concession de Boucherville, où l'eau manquait complètement, au point que chacun était forcé d'aller au fleuve, à plusieurs milles de distance. Après avoir enfoncé en terre un simple tuyau en fer perforé à une extrémité et long de vingt-huit pieds et y avoir placé une pompe ordinaire, l'affaire de deux heures, on a obtenu un courant d'eau assez puissant pour faire couler un fossé. Depuis et pendant le reste de la sécheresse, ce puits a servi à tous les habitants des environs, sans avoir manqué un seul instant. Les tuyaux, tous préparés, coûtent à peu près un chelin du pied et la pompe de \$8 à \$10, selon la force. On pourrait faire ces puits dans toutes les maisons et dans toutes les étables.

Nous nous chargerions d'expédier les tuyaux, et pompe tout préparés, à ceux de nos lecteurs qui ne pourraient pas facilement se les procurer.

#### Odeur d'huile de charbon.

Un correspondant nous demande comment faire disparaître cette odeur des vases dans lesquels cette huile a été contenue, et des meubles, etc., sur

lesquels on a pu en répandre. L'exposition au grand air suffirait ordinairement, après un lavage énergique, excepté pourtant dans les vases de bois. Dans ceux-ci, il nous semble qu'en les remplissant de glaise parfaitement desséchée (par une chaleur artificielle) on obtiendrait leur désinfection. On parle aussi de la puissance de l'acide phénique, comme désinfectant. Notre correspondant pourrait l'essayer.

Qui peut donner une meilleure réponse ?

#### Correspondance.

M. le Rédacteur,

Je vous demanderai de faire remarquer à vos lecteurs que, dans l'extrait que vous avez publié de mon rapport, il se trouve quelques fautes d'impression. Ainsi, on a imprimé *Gouvelles* au lieu de *Gouvello*, (j'avouerai que cette faute existe dans le rapport officiel.) *Eugène Mari*, au lieu de *Eugène Marie*, 370 arpents au lieu de 370 hectares (environ 900 arpents). Le titre *Grignon Notes historiques*, devait être placé immédiatement après ces mots, *état de désorganisation*.

Je ne mentionne pas les fautes d'orthographe et de ponctuation, car le lecteur peut les corriger lui-même

J. O. GODIN, P.TRE.

Vos lecteurs doivent lire avec intérêt, sans doute, cette série d'articles que vous publiez depuis quelque temps, et qui a pour titre "La routine vaincue par le progrès." Votre correspondant sait donner aux agriculteurs, sous forme de dialogue, un enseignement très intelligible, et pratique. Dans le 22me. chapitre, Marcel parle d'assolement alterne, et démontre à Progrès que ce système de culture présente plusieurs avantages sur l'ancien système, qui consiste à semer, plusieurs années de suite, un même grain sur le même sol. Puisque celui à qui s'adresse Marcel, désire faire des progrès dans l'art de cultiver la terre, son nom d'ailleurs l'y oblige, vous me permettez, M. le Rédacteur, de faire remarquer à Progrès que, généralement, même dans la plupart des contrées de l'Europe; mais surtout en Canada, et plutôt loin que près des villes, l'assolement quadriennal de Norfolk est défectueux. Voici pourquoi. Une récolte de céréales qui revient périodiquement tous les deux ans, finira par fatiguer et appauvrir le sol. L'expérience a démontré encore que la répétition du même grain, léblé, tous les quatre ans, épuise aussi trop la terre. L'inconvénient sera encore plus grand si vous voulez récol-

ter le trèfle, une fois toutes les quatre années. Plusieurs auteurs anglais et français, qui ont parlé de cet assolement, recommandent de le modifier. Et à Norfolk même, les fermiers ont observé que cette répétition trop fréquente du turneps et du trèfle a fini par lasser la terre qui est devenue moins productive. Ils adoptent maintenant une rotation qui permet de varier davantage l'espèce des récoltes.

Dans plusieurs pays, en France par exemple, on pourrait, tout en conservant l'assolement quadriennal, remédier à quelques uns de ces inconvénients, en variant ainsi les produits.

1ère. année : Pommes de terre. 2me. année : Blé avec semis de graines de mil et de trèfle. 3me. année : Prairie. 4me. année : Orge ou avoine. Dans la seconde rotation on pourrait adopter cette autre succession des récoltes. 1ère. année : Betteraves, navets, carottes. 2me. année : Bié ou mieux orge, si l'on a semé de l'avoine dans la quatrième année de la rotation précédente, avec semis de luzerne, ou de millet avec raie grasse. 3me. année : Prairie. 4me. année : Une des trois céréales qu'on n'a pas encore récoltée. De cette manière, la même récolte sarclée, ainsi que la récolte fourragère ne reviendront que tous les huit ans ; et celle des céréales, que tous les six ans.

Cette rotation ne peut être suivie en Canada, vu qu'il faut toujours recourir au mil et au trèfle pour nos plantes fourragères, et que le trèfle surtout, ne devrait jamais paraître sur un même terrain, qu'une fois tous les huit ans. Ensuite, parceque le manque de bras rend plus difficile la culture des autres plantes sarclées que celle de la pomme de terre.

Marcel me permettra bien encore de dire à Progrès que son assolement quadriennal conviendra mieux aux agriculteurs qui demeurent dans le voisinage des villes qu'à ceux qui en sont éloignés. La raison en paraît évidente, après ce que nous avons dit précédemment.

Puisque cet assolement épuise le sol, il sera plus facile de lui rendre sa fertilité près des villes où l'on peut se procurer une grande quantité d'engrais, que dans les campagnes où il est difficile d'en obtenir autant qu'il en faudrait pour fumer, chaque année, un quart de sa propriété.

Si une rotation de quatre années, quoique défectueuse, a contribué, cependant, à améliorer les terrains du comté de Norfolk, c'est une preuve, ajoutée à beaucoup d'autres, que la culture, par assolement alterne, produit de bons résultats. Aussi, peut-on remarquer que la plupart des traités d'Agriculture engagent les agriculteurs à l'adopter. Je regrette de ne pas trouver dans le *Petit Manuel d'Agriculture* de M. le Docteur La Rue, un cha-

pitre consacré à l'enseignement de ce système.

Si Marcel et Progrès désirent savoir qu'elle rotation je voudrais leur faire substituer à celle de Norfolk, je leur répondrai de prendre celle-ci pour base, mais de la modifier, et de l'étendre à 6, 7 et même 8 années, afin qu'ils puissent alterner davantage leurs produits. On peut, comme plusieurs agriculteurs le pratiquent déjà, faire succéder à la prairie le pâturage, pendant une ou deux années. Une récolte de légumes à gousses pourrait très bien clore la rotation. J'espère que Marcel ne verra pas d'un mauvais œil que je m'intéresse avec lui, aux succès de Progrès dans la culture de sa ferme.

J. O. GODIN, PTRE.

### Parti de labour du comté Laval.

Le parti de labour du Comté Laval a eu lieu, à Ste. Rose, Jeudi le 20 octobre courant. Il y avait 28 charrues sur le terrain. Une superbe charrue en fer était offerte en prime au meilleur laboureur parmi les jeunes compétiteurs. Ce don magnifique provenait de la munificence de J. H. Belle-rose, Ecr. M. P. et M. P. P. du Comté Laval. L'émulation a été grande dans les deux classes, mais surtout dans celle des jeunes gens, où il s'agissait de gagner une récompense si honorable et si lucrative, et, chose agréable à dire, les deux plus jeunes de cette classe, MM. Alfred Ouimet, (fils de Michel,) et Alphonse Chapleau, âgés de 14 à 15 ans, ont remporté la palme sur tous les autres.

Sur les 5 heures, P. M., une table abondamment fournie attendait les laboureurs chez M. Moïse Ouimet, qui avait fourni le terrain ;

Les laboureurs eurent d'autant plus besoin de se sustenter qu'ils avaient travaillé tout le jour sous une pluie battante, et avaient, malgré tout, fait un guérêt dont, au dire des juges, la plus mauvaise planche méritait un prix. Aussi, tous firent honneur au dîner au milieu de cette gaieté et de cette franche joie qui régnent toujours dans nos belles fêtes agricoles.

#### Liste des prix.

##### 1ÈRE. CLASSE : ADULTES.

- 1e. Prix, Adolphe Ouimet,
- 2e. Evariste Ouimet,
- 3e. Eloi Ouimet,
- 4e. Joseph Ouimet,
- 5e. Anselme Ouimet,
- 6e. Léon Ouimet,

##### 2ND. CLASSE : JEUNES GENS.

- Charrue.—Alfred Ouimet,
- 1e. Prix. Alphonse Chapleau,
  - 2e. Alfred Major,
  - 3e. Wilfrid Chartrand,

- 4e. Thélesphore Joly,
- 5e. Pacific Ouimet,
- 6e. Joseph Rhéaume.

Ste Rose 25 Oct. 1870.

M.

## FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

### CHEMIN DE LA FORTUNE.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

VIII

LA TRAHISON

D'abord le baron avait menacé le matelot de sa propre vengeance et de la vindicte des lois françaises ; mais maintenant tout son courage était tombé, et il continuait à travailler dans un morne silence ou en parlant de la mort avec un mystérieux enthousiasme.

Quant à Donat, il était toujours de bonne humeur ; il travaillait avec entrain, égayait ses camarades par ses saillies grotesques, et parlait sans cesse de son château, de son Anneken et de sa baronnie.

Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que Pardoes s'était trompé dans son espoir lorsqu'il avait calculé que l'endiguement pourrait être terminé en douze jours, car ils travaillaient déjà depuis dix jours, et il restait encore près d'un tiers du demi-cercle à vider la partie clôturée. Le douzième jour, pendant qu'ils dinaient, Pardoes leur apprit que le lendemain, leur provision de lard serait épuisée, et qu'il ne leur restait que peu de farine. Leur ardeur à terminer la digue leur avait fait perdre de vue la diminution de leurs provisions. Il était temps de réparer cette négligence ; il fallait aller chaque jour à la chasse pour se procurer leur nourriture. Pour que l'ouvrage n'en souffrit pas trop, Pardoes proposa d'envoyer dès le lendemain, Victor et le baron à la chasse ; ils y trouveraient une distraction agréable et un exercice salutaire.

Le matelot murmura et demanda que le sort fût consulté. D'après lui, le proverbe : *Chacun pour soi*, était la loi suprême en Californie, et chaque goutte de sueur ne devait profiter qu'à celui qui l'avait versée. S'il plaisait à quelqu'un de devenir malade ou fou, c'était tant pis pour lui.

Creps et Donat se déchainèrent avec fureur contre lui ; mais, comme Victor refusa positivement d'accepter un privilège quelconque, on tira au sort. L'Ostendais et Kwik furent désignés pour la première chasse.

Les chasseurs revinrent, à la tombée de la nuit, avec trois petits oiseaux et

un animal ressemblant à un lapin. Ce n'était pas grand-chose ; mais cela faisait espérer qu'on ne mourrait pas de faim en cet endroit.

Le lendemain, lorsque Creps et Pardoes revinrent de la chasse, épuisés et harassés, ils ne rapportèrent, au bout de dix heures, qu'une couple d'oiseaux ayant de l'analogie avec des perdrix.

Les choses se passèrent souvent ainsi. La chasse devenait de plus en plus mauvaise ; probablement n'y avait-il pas beaucoup de gibier dans cette contrée, et les coups de fusil avaient fait fuir ou rendu timides le peu d'animaux qui s'y trouvaient. En outre, les chercheurs d'or n'osaient pas s'aventurer loin de leur tente, sauf le long de la rivière de crainte de s'égarer,

Quant toutes leurs provisions furent épuisées, ils se virent avec effroi menacés de la famine, et plus d'une fois ils furent obligés de se coucher avec l'estomac à moitié vide.

Ils devinrent très-grondeurs et très-âgrés les uns contre les autres, et Creps insista de nouveau près de ses amis pour quitter immédiatement le fatal placer. Mais, comme l'endigement était presque achevé, il se laissa persuader d'attendre encore trois ou quatre jours.

Lorsqu'ils se levèrent le lendemain, ils remarquèrent avec effroi et avec chagrin que le courant avait renversé, pendant la nuit, près de trente pieds de leur digue. Une semaine entière de travail était perdu !

Le matelot devint furieux ; il blasphémait Dieu, accusait ses compagnons et se démenait comme un possédé. Les autres, affligés et abattus, regardaient avec un sombre désespoir les restes épars de leur pénible labeur, que l'eau mugissante avait entraîné jusqu'au bas de la rivière

—Mes amis, dit enfin Pardoes, le malheur est grand, mais il se borne à une perte de cinq ou six jours de travail. Nous sommes trop impatients et nous exigeons trop de la fortune. Notre impatience seule est déçue. Cet endroit que nous essayons de clôturer contient probablement assez d'or pour nous payer au décuple. Nous ramènerons directement la digue vers le bord ; en deux jours, nous pouvons avoir fini. Trois de nous chasseront continuellement, et les trois autres travailleront. De cette manière, nous ne manquerons pas de nourriture.

Et comme Jean Creps criait, tout en colère, qu'il voulait partir immédiatement, Pardoes répondit avec aigreur que ce serait une véritable lâcheté d'abandonner la lutte contre la nature quand on était certain de s'emparer avant trois jours des trésors qu'elle voulait vainement défendre contre eux. Donat et Victor vinrent au secours du Bruxellois, et Jean renonça en rechignant à son opposition.

Creps, Donat et Victor furent immédiatement envoyés à la chasse. Pardoes et l'Ostendais se remirent à porter de grosses pierres de roche à la rivière, et se firent aider par le baron, qui répondait maintenant aux grossières sorties de son persécuteur par un sourire de triomphe, accompagné de menaces dans ce genre :

—La délivrance approche ; ta tyrannie va cesser ; c'est fini, fini pour l'éternité !

(A continuer.)

**Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.**

**SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1870.**

**AUGMENTATION DE VITESSE.**

**Nouveaux Chars pour tous les Trains Express**

**Portland à Montréal en 13 heures  
Montréal à Toronto en 13 heures**

Le et après le 13 JUIN, les nouveaux arrangements seront mis en force et les Trains partiront de Montréal comme suit :

**ALLANT A L'OUEST.**

Express du Jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, G. derich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à ..... 9.00 A.M.  
Express de Nuit do do ..... 9.00 P.M.  
Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires ..... 7.00 A.M.  
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires ..... 5.00 P.M.  
Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7.0 A.M. 9.15 A.M., Midi, 1.30 P.M., 4.00 P.M. et 5.30 P.M. & Le train de 1.30 p. m. va à la frontière

**ALLANT AU SUD ET A L'EST.**

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires ... 7.10 A.M.  
Express pour Boston via Vermont Central ..... 9.00 A.M.  
Express pour New-York et Boston via Vermont Central & ..... 3.45 P.M.  
Express pour New-York et Boston via Plattsburgh, Lac Champlain, Burlington et Rutland à ..... 6.00 A.M.  
Do do do ..... 4.00 P.M.  
Express pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland et les Provinces d'en Bas à ..... 1.30 P.M.  
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à ..... 10. 10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Le steamers " CARLOTTA " ou " CHASE. " laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jaudis, à 6.10 heures p.m., pour St. Jean, N. B., et c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 1 Mai, 1870. — a k

**IMPORTANT POUR**

**CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.**

**L'HUILE EXTRA DE STOCK**

**EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.**

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité, sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut ainsi tenir en bon état sans trop de trouble, et elle nettolera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction l'aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "Journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mêler de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFIRA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de braine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.  
77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,  
Seul agent pour la Puissance,  
Brougham, Ont.

**TEMOIGNAGE.**

LES MACHINES DE JOSEPH HALL,  
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }  
GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,  
Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du 2<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> jours après l'avoir lubrifier une seule fois ; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,

Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre. a

**AUX ABONNES**

DE

**LA SEMAINE AGRICOLE**

ET DE

**LA MINERVE**

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre de nos Abonnés de la *Semaine Agricole* et aux différentes Editions de *La Minerve*, nous entreprendrons.

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES  
AU  
PRIX COUTANT

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Bureau de la MINERVE, }  
Montréal, Juillet 1870 }

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Faill spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 3 Novembre 1870.



AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

QUÉBEC, 26 Septembre 1870. Il est donné avis que, conformément à la 50e. règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

VINAIGRE, Composé sur le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues.

Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich. 21-oct. 21-ap



PROVINCE DE QUEBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporations pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées, que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et au si dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyé au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toute pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier de Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 4 Juill. 21

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR DUVERNAY, FRERES Nc. 16. RUE ST. VINCENT MONTRÉAL,

\$1 par année, payable d'avance.

Table with columns for PRODUITS, Montréal, St. Jean, St. Hya., Joliette, Beau-Riviera, Trois-Rivières, Sorel, and Québec. Each column has sub-columns for 'DE' and 'A' with corresponding prices in dollars and cents.